



Assemblée Générale Du 1^{er} Décembre 2024



BOIS DES 40 ACRES – 76111 YPORT – 02 35 27 30 64
<http://www.cspo-lehavre.org/>
accueil-rg@cspo-lehavre.org

Sommaire du Bulletin 2024

- 1) Accueil des participants à l'assemblée générale --
Convocations – feuilles d'émargements - décompte des inscrits, présents et votants – quorum.
- 2) Le mot du Président.
- 3) Bienvenue aux nouveaux membres de 2024
Avec parcelle, Sans parcelle, Piscine seule. Présentation des nouveaux membres
- 4) Décès en 2024 de membre du club en 2024.
- 5) Départs de membres du club en 2024
Des membres du terrain du CSPO. Des membres de la section piscine.
- 6) Rapport moral et d'activité.
Lecture du rapport moral.
Lecture du rapport d'activité
- 7) Bilan de la saison avec les vacanciers.
 - a) Nombre de vacanciers, de nuitées, durées, comparaison avec années antérieures, ...etc...
 - b) Plusieurs vacanciers découvreurs qui sont devenus naturistes.
 - c) Bilan des journées découvertes du naturisme.
- 8) Bilan de la section piscine.
Effectif spécifique, nombre de séances, bilan.
- 9) Effectifs du club fin d'exercice 2024.
 - a) Tableau récapitulatif de tous les types de membres du CSPO.
 - b) Evolution des effectifs par rapport aux années précédentes.
- 10) Rapport financier 2024.
Lecture du rapport du trésorier
Tableaux avec Recettes 2024, Dépenses 2024, et bilan global de l'année avec comparaison années précédentes.
- 11) Fixation des cotisations 2025.
Fixation des tarifs des différentes cotisations et redevances pour 2025.

Augmentations liées à l'augmentation du loyer du terrain et l'augmentation de la licence FFN.
- 12) Budget prévisionnel 2025.
- 13) Rapport des commissaires aux comptes.
Lecture du rapport des commissaires aux comptes.
Détermination des commissaires aux comptes pour l'an prochain.
- 14) Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration
 - a) Liste des Membres démissionnaires (statutairement ou non) du conseil d'administration 2024.
 - b) Candidatures pour être membre du prochain conseil d'administration avec présentation de chaque candidat.

- 15) Présentation du nouveau site internet et indication des projets et prospectives.
- a) Nouveau site internet du CSPO et code d'accès réservé à la zone « membres ».
 - b) Projets de travaux et investissements sur le terrain (en plus de l'entretien et des réparations) : électricité pour emplacements touristes, WC pour bloc sanitaire ouest, tracteur tondeuse.
 - c) Projet de manifestation en 2025 pour les 60 ans du CSPO.
 - d) Réunion à faire avec la presse seule pour nos prochains évènements.
 - e) Flyers à établir pour le CSPO. Lieux de distribution à établir.
 - f) L'aménagement de l'ancien bâtiment dortoir pour centraliser le bureau du Conseil d'Administration, l'accueil et un coin vente de produits.
 - g) Etablissement d'un trombinoscope.
- 16) Réalisation des votes.
- a) Vote sur le rapport moral et d'activité
 - b) Vote sur le rapport financier
 - c) Vote sur le budget prévisionnel
 - d) Vote des cotisations 2025.
 - e) Vote pour les candidats au conseil d'administration.
- 17) Questions diverses (pendant le dépouillement des votes).
- 18) Proclamation des résultats des votes.
- 19) Désignation des Vérificateurs aux Comptes pour l'An prochain
- 20) Tombola – chocolats enfants de moins de 15 ans.
- 21) Remerciements et Verre de l'amitié.
- 22) Documents de l'année annexés :
- a) Le compte rendu de la précédente assemblée générale de décembre 2023.
 - b) Les Comptes rendus des conseils d'administration de l'année 2024.
 - c) Le discours de la réunion d'été.
 - d) Articles sur les journées « découverte du naturisme » au CSPO en 2024.



CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire 2024

Les Adhérents du CSPO sont invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire du Club qui se déroulera dans le grand hall de notre terrain d'Yport le :

Dimanche 1^{er} Décembre 2024, à 09 heures 30

Ordre du jour :

Ouverture de la séance.

Quelques mots d'accueil du Président.

Bienvenue aux Nouveaux Membres.

Décès des membres 2024.

Départ des membres 2024.

Présentation du rapport Moral et du rapport d'Activités.

Bilan de la saison avec les vacanciers.

Bilan de la section piscine.

Effectifs du club fin d'exercice 2024.

Présentation du rapport Financier 2024.

Fixation des cotisations 2025.

Présentation du budget prévisionnel de 2025.

Rapport des commissaires aux comptes.

Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration.

Présentation du nouveau site internet et indication des projets et prospectives.

Réalisation des votes.

Pendant le dépouillement, Réponses aux questions diverses

Proclamation des résultats des votes.

Désignation des Vérificateurs aux Comptes pour l'An prochain

Tirage au sort de la Tombola et chocolat pour enfants de – de 15 ans

Remerciements et Verre de l'amitié.

Nous rappelons que dans le cas où le quorum ne serait pas atteint pour valider cette Assemblée, conformément à nos Statuts, les Adhérents seraient à nouveau convoqués pour une nouvelle Assemblée Générale. Les décisions seraient alors prises à la majorité des présents.

Comme chaque année, le Club offrira l'apéritif à tous les Membres présents.

Ceux qui le souhaitent pourront rester à déjeuner entre amis en apportant leur panier repas.

Le Mot Du Président

Chers membres du CSPO, chers amis naturistes,

Depuis mon précédent « mot du président » et juste avant la précédente assemblée générale, le terrain du CSPO a subi la tempête du 02 novembre 2023 qui en premier lieu a engendré des dégâts matériels substantiels mais heureusement sans faire de blessé. En second lieu, cela a engendré une désorganisation dans la mesure où cela ne nous a pas permis de réaliser les travaux d'amélioration (que nous avons prévus et annoncés) sur le terrain.

Néanmoins, nous avons avancé dans nos prestations au bénéfice du CSPO, et je remercie tous ceux qui ont participé à la vie du Club.

Parmi les mauvaises nouvelles, nous avons eu connaissance cette année du décès d'un de nos membres ayant été longtemps résident sur le terrain d'Yport. Nos pensées et sincères condoléances sont adressées à tous ses proches.

Comme cela est indiqué dans le rapport d'activités ci-après, le CSPO est par ailleurs actif et poursuit sa dynamique.

Il convient de noter cependant que perdure le problème annuel de remplir la grille de permanences pour l'accueil des touristes. La réception des touristes est pourtant indispensable en premier lieu d'un point de vue financier afin de pouvoir financer nos travaux et actions tout le long de l'année, mais également pour participer au financement du loyer du terrain et des augmentations afin de ne pas en faire supporter la charge uniquement aux seuls membres résidents du club. Le nouveau modèle de grille de permanences par types de fonctions et par jour a néanmoins facilité les choses. Il est rappelé que nous n'avons pas les moyens d'employer du personnel pour cela, ce qui oblige à réaliser les prestations avec les membres bénévoles du club. Même si on cherche des idées à ce sujet pour améliorer les choses, pour l'instant, il n'y a pas d'autre solution concrète. J'invite chacun à voir dès à présent pour s'impliquer dans ces permanences prochaines qui s'échelonnent de mi-mai à mi-septembre. En second lieu, l'ouverture aux touristes nous permet également de continuer de promouvoir le naturisme dans la région et de faire connaître le CSPO, ainsi que d'avoir le plaisir de rencontrer de nouveaux naturistes de différents horizons.

Cette année, malgré une météorologie « particulière » et un peu capricieuse, nous avons malgré tout réussi à avoir une fréquentation de touristes à peu près équivalente à celle de l'an dernier, mais moindre qu'en 2022...

Comme l'an dernier un point d'étape fut fait lors du « pot d'été » du 03 août 2024 qui fit l'objet d'un petit discours diffusé ensuite à chacun. J'ai regretté cette année une moindre participation à ce moment de convivialité et d'échanges.

Cette année, il est à noter que les contacts établis avec la presse (presse écrite et vidéo avec Paris Normandie et France bleue) et leurs rencontres et discussions sur le terrain, ont permis de mettre en avant la découverte du naturisme en Normandie, et plus particulièrement la seconde journée du 04 août 2024 au CSPO. Une première journée « découverte » avait été organisée début juillet, mais la presse n'avait pas participé à celle-ci. Deux articles écrits sont parus dans Paris Normandie ; une annonce radiophonique a été faite sur France Bleue le matin du 04 août ; et une vidéo sur YouTube est toujours consultable par tout le monde (il vous suffit de taper « Naturisme en Normandie » dans le moteur de recherche).

A l'occasion de ces journées « découverte du naturisme », nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs personnes dont pour certaines nous avons désormais le plaisir de les compter parmi nous comme membres effectifs du CSPO.

Dans la plaquette de cette année chacun retrouvera plus en détail les différentes actions du CSPO, et je remercie dès à présent tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette plaquette et de ces actions, ainsi qu'à tous ceux qui participeront à la prochaine assemblée générale.

Dans le cadre de l'établissement de la présente plaquette diffusée pour la prochaine assemblée générale du CSPO en décembre 2024, il convient de rappeler que c'est en 2025 que notre Club fêtera son soixantième anniversaire. Ceci est notable et fera l'objet d'une manifestation particulière.

En effet, les années passent, le temps passe très vite et il est appréciable de constater que malgré les aléas et vicissitudes de la vie, nous œuvrons à faire perdurer le CSPO, en évoluant certes, mais en étant attachés à nos valeurs fondamentales que sont : le naturisme, la nature, la convivialité et le respect de chacun sur le terrain de Yport en particulier.

Il ne faut toutefois pas oublier que notre statut d'association ne peut avancer et survivre que par l'implication effective des membres qui, par définition, sont des bénévoles. La question des permanences en période estivale pour l'accueil des touristes et l'entretien des équipements reste un point crucial nécessitant l'implication du plus grand nombre.

Ainsi, je ne peux que souhaiter pour le club que de nouveaux naturistes puissent enrichir la liste de nos membres et que chacun puisse activement participer, à la mesure de ses possibilités, pour poursuivre la dynamique du CSPO.

Même si cela fait un peu « dinosaure », je me permets de rappeler néanmoins un de mes souvenirs, à savoir comment il y a 51 ans de cela quand je suis rentré au CSPO, la vie sur le terrain était très active et avait même justifié l'extension de la surface du terrain pour répondre aux demandes des nouveaux adhérents. Comme il serait bon de retrouver cet élan positif et actif généralisé

Dans le même esprit et à cette occasion, le bureau du CSPO fait un appel aux archives de chacun pour permettre d'établir une exposition sur « l'histoire et la vie » du CSPO à Yport depuis sa création en 1965, dans le cadre de la célébration prévue du soixantième anniversaire. (Une fois les documents scannés, ceux-ci seraient bien sûr rendus à leur propriétaire).

Souhaitant le meilleur à chacun et longue vie au CSPO,

Avec toutes mes amitiés naturistes,

Le Président du CSPO

Éric Langlois



Bienvenue aux Nouveaux membres

Nous avons accueilli cette année :

Olivier BONMARTEL, membre
Julien CONSEIL, membre terrain
Sébastien FLOCH, membre terrain
Erwan L'HERMINE, membre terrain
Anne-Sophie LECOMTE, membre
David LEGENTIL, chalet n°53
Philippe MAHIEU, chalet n°10
Valérie LEROUGE,
Lionel TOURMENTE, membre terrain
Marc NOTELLET & Françoise MESNIER, emplacement n°27

Nous leur souhaitons Bienvenue.

Départ des Anciens Membres

Patrice BOUCHEZ, Christine LECHALLARD & Guillaume JOURDAIN, Cécile ZAMANSKI, Jean-Philippe BOURGEOUX & Catherine ROYER, Sylvain LEBOURG, Kevin MARGHARINO, Rose-Marie RENAULT, Micheline LEDON & Simone LETOURNEUR, Myriam GIRARDIN, Simon Claire et Jules PARIS,

Décès

Evelyne LOUVET
Ton OOR

Rapport Moral

L'exercice écoulé a été marqué par quelques drames mais aussi par la solidarité qu'ils ont révélée.

L'incendie du bungalow de Benoit et Myriam nous a atteints très profondément mais nous nous sommes tous mobilisés pour leur offrir notre soutien et ils ont rebondi très courageusement au point de participer, sans regret, à un réveillon mémorable « Chic et Vichy ».

Ils sont à présent logés encore plus confortablement.

Peu de temps après, la tempête a bouleversé notre terrain et plusieurs bungalows en ont souffert copieusement mais très rapidement, nous nous sommes attachés tous ensemble à rendre à notre petit paradis l'aspect riant que nous avons retrouvé dès l'été.

Plus fort, nous avons ressenti l'enthousiasme nécessaire pour organiser une « soirée des brindilles », en quelque sorte la nique que nous faisons à la malchance

L'année a été aussi marquée par le décès d'un membre apprécié en la personne d'Evelyne Louvet, et nul doute que, une fois encore, les nombreuses marques de sympathie que nous avons manifestées à Joël l'aident à franchir cette épreuve douloureuse.

Mais l'année n'a pas été marquée que par des drames.

Notre dynamisme n'en a pas été amoindri !

Il nous a permis d'organiser quelques événements mémorables comme de multiples repas au grand home, la choucroute du jour de l'an, la galette des rois, la réception des clubs naturistes de Normandie, les journées découvertes du CSPO auxquelles la presse a donné un large écho, le méchoui fin septembre et le gala international de natation au Havre auquel nous avons offert notre soutien apprécié.

Le programme des travaux a été fortement perturbé par la tempête et nous avons dû consacrer nos efforts communs à la remise en état du terrain mais il n'est pas oublié, simplement reporté.

Enfin, nous n'avons pas été gâtés par la météo cette année. Néanmoins, notre saison se clôture aussi fructueusement que les années ensoleillées précédentes et nous ouvre des perspectives intéressantes pour l'équipement de nos infrastructures. Comme quoi le soleil n'est pas la seule et unique condition pour susciter l'intérêt des vacanciers.

Les vacanciers se sont dits plus que satisfaits par l'accueil des quelques membres courageux qui se sont dévoués pour la communauté.

En conclusion, nous pouvons dire que notre club a réussi la transformation de certaines épreuves en opportunités.

A présent le challenge le plus important consiste à rajeunir, faire croître notre assemblée générale et participer en plus grand nombre aux activités, aux travaux et à l'accueil des vacanciers.

L'équipe des actifs s'essouffle parce qu'elle est trop peu nombreuse et les finances du club reposent entièrement sur leurs épaules.

Prenons-en conscience, notre survie dépend de l'implication de tous.

En passant la barrière de l'entrée, tout un chacun doit y penser, remercier les bûcheurs en son for intérieur et décider de les rejoindre.



Le conseil d'administration.

Rapport d'Activités

Chers membres du CSPO, chers amis naturistes,

Conformément aux obligations administratives, il vous est indiqué par la présente le rapport d'activités de l'année 2023 du CSPO.

Les réunions du conseil d'administration et du bureau

Depuis la dernière assemblée générale, il fut réalisé chaque mois des réunions de travail du conseil d'administration du CSPO auxquelles s'ajoutent des réunions spécifiques du bureau. Toutes ces réunions très fructueuses ont permis de faire avancer les actions menées au bénéfice du CSPO.

La représentation du CSPO.

Le CSPO fut représenté à l'assemblée générale de « Normandie Naturisme » et également lors de l'assemblée générale de la « Fédération Française de Naturisme ».

A noter que Jean Marie Lecoer qui est à la fois le trésorier du CSPO et le président de « Normandie Naturisme » est également membre du conseil d'Administration de la Fédération Française de Naturisme. Nous le félicitons vivement.

Les travaux et prestations réalisées.

Il fut bien sûr procédé aux travaux et prestations indispensables pour permettre au terrain du CSPO d'accueillir non seulement les adhérents mais également les vacanciers sur notre terrain, ce qui a nécessité des travaux d'entretien, de remise en état et en service d'installations ainsi que toutes les démarches administratives pour être dans les règles. Le plus gros travail d'entretien fut celui engendré par les conséquences de la tempête du 02 novembre 2023 et qui conséquemment ne nous a pas permis d'avancer sur certains projets que nous avons et en particulier sur les prises électriques supplémentaires pour les places de camping de touristes.

Des documents complémentaires et protocoles pour faciliter le travail des permanents à l'accueil des touristes ont été établis. Un document spécifique a également été établi dans le cadre des projets d'acquisitions de bungalow par des nouveaux membres soumis à période probatoires afin de cadrer et sécuriser l'opération. L'usage de ces documents suppose donc de prendre l'habitude de bien les utiliser, mais ceci est indispensable pour la bonne gestion du club. Une rigueur à ce sujet est nécessairement à respecter.

La dégradation du canon de serrure du portail a nécessité de le remplacer de nouveau tout en conservant les mêmes clés. Il est rappelé à ce sujet qu'il ne faut pas forcer la serrure ni lui introduire de produit.

Les fiches sur les emplacements résidents et sur la liste des membres (avec différents statuts) ont été mise à jour.

Pour faciliter la réalisation des tâches sur le terrain et notamment que chacun sache tous les types de travaux et prestations qui sont à faire, une liste a été affichée dans le grand home.

Ceci permet non seulement de savoir tout ce qu'il y a à faire, mais ceci permet également à chacun de pouvoir réaliser certains de ces travaux en dehors des weekend travaux en ne réalisant des travaux que parmi ceux indiqués dans la liste.

Grâce à la généreuse mise à disposition d'une petite caravane (sur la parcelle 123) par Chantal et d'une moyenne caravane (sur la parcelle 13) par René, ces deux caravanes ont été mises en location pour des vacanciers quelques jours cette année.

Suite à la demande l'an dernier de certains membres, des fiches de suivis journalier des entretiens des locaux communs pendant la période estivale ont été de nouveau mises en place.

Il est rappelé qu'un cahier à idées a également été positionné l'an dernier sur le bar du grand home afin que chacun qui souhaiterait faire part aux membres du conseil d'administration d'idées nouvelles à étudier puissent être inscrites.

Pour permettre une meilleure gestion du matériel du CSPO, des fiches d'inventaires avaient été mises au point mais nécessitent désormais d'être remplies !!!

La rénovation des peintures dans la grande salle du grand home est toujours en cours car il reste le plafond à terminer à l'intérieur de la grande salle.

Les travaux de remise en état sur le portique des balançoires sont à terminer (cela n'a pas avancé en 2024).

Pour améliorer la communication et la perception du CSPO, un nouveau site internet a été mis au point l'an dernier. Il reste néanmoins les mises à jour d'information à faire dedans et à mettre en service l'espace de communication dédié spécifiquement aux membres du CSPO.

Pour l'année qui vient, en plus de l'entretien courant, plusieurs projets importants déjà évoqués l'an dernier vont mobiliser un budget notable pour pouvoir les concrétiser. En particulier, l'ajout de deux wc au dos du sanitaire ouest (ne faisant appel à une entreprise pour les travaux de gros œuvre et de carrelage), l'ajout de prises de courant pour touristes, l'achat d'un tracteur-tondeuse plus performant, et la rénovation de l'ancien dortoir pour le nouvel accueil et son bureau, ce qui libèrera une pièce au grand home pour la rendre à l'usage commun et notamment de salle de billards.

Les moments tristes.

Nous avons malheureusement appris le décès d'un de nos membres, récemment parti du terrain du CSPO, à savoir : Evelyne Louvet.

Nous regrettons par ailleurs que certains membres n'ont pas souhaité rester sur le terrain du CSPO.

Le chalet N°7 de Benoit et Myriam TASSIAUX a été totalement détruit par un incendie fin novembre 2023. Désormais Benoit et Myriam ont changé de quartier sur le terrain et résident donc au bungalow N° 29.

La grosse tempête du 02 novembre 2023 a engendré de nombreux sinistres et dégâts sur le terrain du CSPO et dans certains bungalows d'adhérents. Il n'a pas encore pu être remédié à toutes les conséquences de ces sinistres.

Les animations.

Nous avons réalisé en début d'année une première année une réunion conviviale sur le thème de la galette des rois.

Une invitation spécifique a été faite pour une demi-journée d'accueil des naturistes ayant une licence FFN dans l'arrondissement mais n'étant pas encore membres du CSPO. Ceci se déroula le 14 avril 2024 après midi.

Au printemps de cette année, il fut également organisé sur le terrain du CSPO l'assemblée générale de « Normandie Naturisme » qui chapeaute tous les clubs naturistes de Normandie. Cette journée fut une réussite comme pourra vous en parler Jean Marie Lecoœur en tant que président de « Normandie naturisme ».

Une journée de rencontre amicale et repas avec les membres des clubs naturistes de la Normandie sous la forme d'une rencontre interclubs sur le terrain fut unanimement appréciée.

Par ailleurs les démarches conjointes avec la FFN et la FNI ont été engagées dans le cadre de l'organisation du gala international de natation des 25, 26 et 27 octobre 2024 à la piscine municipale du Cours de la République au Havre.

Une réunion générale pour les membres du CSPO dénommée « Pot d'été » fut organisée le 03 aout 2024. Ce fut l'occasion d'une part de présenter à chacun l'avancement des démarches et prestations effectuées au sein du CSPO depuis la précédente assemblée générale. Et d'autre part, l'exposé fut suivi d'échanges aboutissant à un certain nombre de points et d'idées à étudier et pour certaines déjà mise en œuvre pour l'amélioration du club.

Faisant suite au mouvement incité chaque année par la Fédération Française du Naturisme sur la découverte du naturisme, le CSPO a organisé des journées « découverte du naturisme » à destination des personnes ayant la volonté de découvrir et « essayer » le naturisme, mais aussi aux naturistes désirant connaître le terrain du CSPO. Nous n'avons pas voulu appeler cela « portes ouvertes » car nous souhaitons que seules les personnes faisant volontairement la démarche de réellement essayer puissent participer à ces journées. Une première journée fut organisée début juillet et une seconde le 04 aout 2024. Cette dernière fit l'objet au préalable de contacts avec la presse écrite, vidéo et radio. Ainsi, Paris Normandie et France Bleue sont venues sur le terrain et ceci a amené à la publication de deux articles dans la presse écrite, d'une annonce à la radio et d'une vidéo sur YouTube. Cette dernière est toujours visible sur YouTube en tapant naturisme en Normandie » sur le moteur de recherche. Ces journées découverte ont permis d'accueillir plusieurs personnes dont des primo-naturistes, et plusieurs d'entre eux sont désormais adhérents du CSPO.

Cette année le repas de fin de saison intitulé par tradition « méchoui » a été organisé pour le 29 septembre au midi.

Nouveaux adhérents.

A l'occasion de la période estivale notamment, et de journées de rencontres spécifiques, nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques personnes dont certains sont désormais de nouveaux membres au CSPO, dont certains avec terrain de résident, et même quelques primo-naturistes qui ont eu une véritable « révélation » sur notre terrain. Nous leur souhaitons ainsi la bienvenue au CSPO. Nous souhaitons bien sûr que de nouvelles demandes d'adhésions puissent se présenter encore.

Avec toutes mes amitiés naturistes,

Le Président du CSPO.

Éric Langlois

Fréquentation du terrain en 2024

ANNÉE 2023

	Avril	Mai	Juin	Juillet	août	Septembre		
Electricité	0	24	230	161	166	90	ELECTRICITÉ	671
Nombres de nuitées	0	54	557	393	607	191	NUITÉES	1802
Nombres de nuitées	0	0	0	6	59	0	NUITÉES ADOS	65
Nuitées gratuites	0	0	0	23	22	0	NUITÉES GRATUITES	45
Nbre de personnes	0	19	142	138	246	70	NBRE DE PERSONNES	615
Empl occupés	0	30	293	200	310	103	NBRE EMPLACEMENTS	936

ANNÉE 2024

	Avril	Mai	Juin	Juillet	août	Septembre		
Electricité	0	25	180	227	276	49	ELECTRICITÉ	757
Nombres de nuitées	0	59	399	570	747	98	NUITÉES	1873
Nombres de nuitées	0	0	0	22	19	0	NUITÉES ADOS	41
Nuitées gratuites	0	0	0	4	0	0	NUITÉES GRATUITES	4
Nbre de personnes	0	20	104	183	247	43	NBRE DE PERSONNES	597
Empl occupés	0	33	211	294	391	48	NBRE EMPLACEMENTS	977

2011.	275	Visiteurs	pour	1090	nuitées.
2012.	261	-		876	-
2013.	379	-		1505	-
2014.	383	-		1427	-
2015.	344	-		1172	-
2016.	380	-		1257	-
2017.	314	-		1047	-
2018.	477	-		1658	-
2019.		-			-
2022.	644	-		2133	-
2023.	615	-		1912	-
2024.	597	-		1918	-

Bilan de la section piscine



BILAN PISCINE 2023-2024

J'ai pour habitude depuis des années d'ajuster mon budget prévisionnel en fonction des résultats des années précédentes. Ce qui fut fait pour l'exercice 2023/2024. A ma grande satisfaction, le résultat d'exercice de cette saison montre un dépassement du budget prévisionnel des recettes sans dépassement dans les dépenses. Nous avons accueilli 5 nouveaux adhérents « Piscine » et 5 adhérents « piscine » ont pris une adhésion au Club dont un avec un emplacement.

Au niveau de la fréquentation, nous sommes revenus sur le chiffre de l'année 2021-2022 avec une moyenne de 11,5 personnes par séance. Ce chiffre est malgré tout, toujours faible, l'objectif serait de 20 personnes. Pour mémoire, nous avons une moyenne de 9 l'année dernière.

Comme chaque année, nous avons clôturé la saison à 11 autour d'une bonne table au restaurant « Le Cardinal ».

Une fois de plus, il faut reconnaître que cette activité qui coûte un peu d'argent, est un couloir d'entrée pour le Club et qu'il faut maintenir. Je regrette simplement qu'il n'y ait pas plus de fréquentation par les membres du CSPO.

L'organisation de leur rencontre internationale, organisée par la Région, devrait encore faire connaître notre activité et nous apporter de nouvelles adhésions.

RENE GILLES

Effectifs du club fin d'exercice 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Adultes	77	79	83	94	94
Enfants 6/18ans	12	10	10	13	9
Enfants 0/6 ans	5	3	3	0	0
Total des membres	94	92	96	107	103
Membres Piscine	18	17	24	25	13

Répartition Hommes/Femmes :

- 59 Hommes
- 44 Femmes

Rapport Financier 2024 & Budget Prévisionnel 2025

RECETTES

PROPOSITION DE BUDGET	2024	2024	2025
POSTES BUDGETAIRES	PREVU	REALISE	PROPOSITIONS
COTISATIONS CLUB	€ 5 500,00	5 986,00 €	€ 5 800,00
COTISATION PISCINE	€ 480,00	353,00 €	€ 610,00
COTISATIONS VACANCIERS	€ 200,00		
DROIT D'ENTREE	€ 210,00	315,00 €	€ 210,00
EMPLACEMENT A L'ANNÉE	€ 12 000,00	11 750,00 €	€ 11 000,00
PARTICIPATION ÉLECTRICITÉ	€ 1 500,00	1 856,75 €	€ 1 800,00
PARTICIPATION VISITEURS	€ 15 300,00	20 739,26 €	€ 16 300,00
COTISATIONS F.F.C.C-F.I.C.C	€ 200,00	188,00 €	€ 200,00
SUBVENTIONS,DONS	€ 100,00	1 662,79 €	€ 250,00
PRODUITS FINANCIERS	€ 600,00	1 184,30 €	€ 1 000,00
60 ANS DU CSPO			€ 1 300,00
PARTICIPATION ACTIVITES	€ 250,00	652,00 €	€ 500,00
PARTICIPATION PISCINE	€ 700,00	1 026,00 €	€ 900,00
REMBOURSEMENTS	€ 500,00	2 266,40 €	€ 500,00
VENTE,SERVICE DIVERS	€ 436,56	730,00 €	€ 400,00
SOLDE EXERCICE ANTÉRIEUR	€ 49 988,21		€ 62 942,07
TOTAL	87 964,77 € 577 011,07 F	48 709,50 € 319 513,37 F	103 712,07 € 680 306,58 F

DEPENSES

PROPOSITION DE BUDGET	2024	2024	2025
POSTES BUDGETAIRES	PREVU	RÉALISÉ	PROPOSITIONS
LICENCES F.F.N	2 500,00 €	2 300,00 €	2 500,00 €
COTISATIONS FEDERALES	100,00 €	51,50 €	60,00 €
VIGNETTES F.F.C.C, F.I.C.C	200,00 €	188,00 €	200,00 €
IMPOTS ET TAXES	1 200,00 €	1 013,82 €	1 500,00 €
FRAIS DE BANQUE	300,00 €	396,22 €	400,00 €
ASSURANCES	515,00 €	503,00 €	700,00 €
LOYERS TERRAIN	10 861,56 €	11 007,32 €	11 500,00 €
P.T.T	350,00 €	336,15 €	350,00 €
TÉLÉPHONE	600,00 €	629,47 €	650,00 €
E.D.F	4 900,00 €	5 398,18 €	6 000,00 €
EAU	3 000,00 €	2 015,54 €	3 000,00 €
TRAVAUX, ENTRETIEN	3 500,00 €	3 160,22 €	4 500,00 €
TRAVAUX SANITAIRES	4 000,00 €		25 000,00 €
ACHAT TRACTEUR			7 000,00 €
FRAIS DE BUREAU	700,00 €	1 984,25 €	700,00 €
FRAIS DE MISSION, DEPLAC	500,00 €		500,00 €
ACTIVITES	1 800,00 €	3 289,01 €	2 000,00 €
60 ANS DU CSPO			2 000,00 €
REDEVANCE PISCINE	1 400,00 €	1 283,75 €	1 485,00 €
SALAIRE MAÎTRE NAGEUR	700,00 €	700,76 €	735,00 €
URSSAF	600,00 €	594,00 €	700,00 €
FRAIS DIVERS, PERTES	50,00 €	293,46 €	50,00 €
ACHAT DE GAZ	150,00 €	172,00 €	150,00 €
REMBOURSEMENTS		438,99 €	
FOND DE ROULEMENT	50 038,21 €		32 032,07 €
TOTAL	87 964,77 €	35 755,64 €	103 712,07 €
	577 011,07 F	234 541,62 F	680 306,58 F

BILAN DE L'EXERCICE

RECETTES	48 709,50 €	319 513,37 F
DEPENSES	35 755,64 €	234 541,62 F
RÉSULTAT EXERCICE	12 953,86 €	84 971,75 F

RÉSULTAT EXERCICE	12 953,86 €	84 971,75 F
SOLDE EXERCICE ANTÉRIEUR	49 988,21 €	327 901,16 F
TOTAL	62 942,07 €	412 872,91 F

CAISSE	202,54 €	1 328,58 F
CRÉDIT MUTUEL	5 588,80 €	36 660,12 F
Livret CRÉDIT MUTUEL	57 150,73 €	374 884,21 F
TOTAL	62 942,07 €	412 872,91 F

Petit commentaire sur le réel de l'exercice 2024

Nous terminons l'année 2024 avec un résultat d'exercice de 12953,86€

Nous avons prévu 37976,56€ en recette et avons réalisé 48709,50€,

Malgré un temp maussade cet été, nous avons dépassé de 5000€

les recettes vacanciers,

Les cotisations club sont au même niveau qu'en 2023 soit +/- 6000€

Remboursement de 1600€ de facture d'eau par Cyril (fuite très importante)

Pour 2025 nous prévoyons un fonds de roulement de 32032,07€ pour

financer les travaux des sanitaires et l'achat d'un nouveau tracteur.

Rapport des commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



RAPPORT DES VERIFICATEURS

AUX

COMPTES

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le vote de l'assemblée Générale du 3 Décembre 2023, nous Daniel Bernuit et Philippe Martin avons vérifiés les comptes du Club qui nous ont été présentés par le trésorier le 19 Octobre 2024.

Nous avons ainsi pu poser toutes les questions nécessaires à cette vérification. Nous avons obtenu toutes les réponses positives à celles-ci. Toutes les factures que nous avons demandées nous ont été présentées (URSSAF, EDF, VEOLIA, FRAIS DE BUREAU, TRAVAUX, TELEPHONES) ainsi que d'autres factures. L'achat de cidre étant dans les activités, la vente devrait être aussi en activités et non en vente diverses, les participants devraient être enregistrés et non regroupés. Nous avons également vérifié que les montants réglés au Maître nageur correspondaient aux bulletins de salaire.

Nous avons donc pu constater que les comptes avaient été tenus avec la rigueur nécessaire par le Trésorier et vous invitons à voter favorablement pour ce rapport financier 2024.

Daniel BERNUIT

Handwritten signature of Daniel Bernuit in black ink.

Philippe MARTIN

Handwritten signature of Philippe Martin in black ink.

Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration.

Election au Conseil d'Administration

Compte tenu des statuts et en particulier de l'article 8 et son 2eme paragraphe et en raison du nombre de bulletins positifs obtenus aux dernières élections ; le Conseil d'Administration doit être renouvelé par tiers chaque année.

Par conséquent, à la fin de cet exercice 2024, le CA est composé de 8 Membres :

- Jean-Marie LECOEUR - Trésorier,
- Benoit TASSIAUX – Secrétaire, Membre sortant statutairement
- Michel DESILLE – Membre sortant statutairement,
- René GILLES – Membre,
- Béatrice LECOEUR, Membre sortante statutairement,
- Daniel COHEN, Membre,
- Cécile LALOUX, Membre,
- Anthony BAUDU, Membre démissionnaire,

Benoit, Michel et Béatrice étant sortants statutairement, Anthony ayant démissionné ; cinq postes sont donc à pourvoir pour reconstituer un nouveau CA complet de neuf membres.

Pour être Candidat au Conseil d'Administration, il faut être Membre du Club, à jour de ses cotisations, disponible et motivé, jouir de ses droits et faire acte candidature par écrit.

En sus, les candidats devront décrire leurs compétences et motivations utiles au club, leur disponibilité et leurs références naturistes.

Le nombre de candidatures peut être supérieur au nombre de postes à pourvoir.

Au soir du 06 Octobre 2024, (date de clôture du dépôt des candidatures), se sont proposés, pour une élection au CA :

- Michel DESILLE
- Béatrice LECOEUR
- Chantal FOLLET
- Benoit TASSIAUX

Pour voter pour les Membres du Conseil d'Administration, utilisez **l'enveloppe verte**.

Mettre tous les candidats que vous avez choisis dans la même **enveloppe**

Michel DESILLE

Bonjour Mmes & Mrs les Administrateurs,

Je renouvelle ma candidature au Conseil d'Administration du CSPO qui aura lieu le 01/12/2024 à Yport, pour continuer à participer à la vie et à l'avenir du Club.

Bien cordialement,

Michel DESILLE

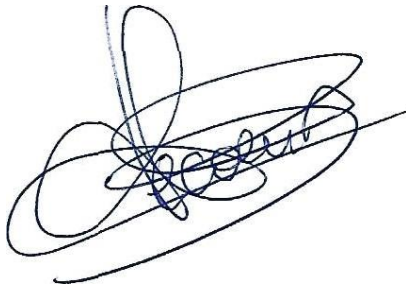
Béatrice LECOEUR

Monsieur le Président,

Pour faire suite au courriel d'appel à candidature pour les prochaines élections au Conseil d'Administration du Club du Soleil de la Porte Océan, par la présente je fais acte de candidature pour me présenter aux élections lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2024.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.

Béatrice LECOEUR

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Béatrice LECOEUR', enclosed within a large, loopy scribble.

Chantal FOLLET

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir considérer ma candidature au conseil d'administration du CSPO YPORT, dont le vote aura lieu le 1^{er} décembre 2024 lors de l'assemblée générale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

Amitiés naturistes.

Chantal Follet

Benoit TASSIAUX

Monsieur Le Président,

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 1er décembre 2024. Elle sera l'occasion, conformément à nos statuts, de procéder au renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration. Adhérent depuis maintenant 6 ans, je souhaite toujours m'investir dans la vie de notre association et je me permets de vous présenter ma candidature.

Benoit TASSIAUX

Présentation du nouveau site internet et indication des projets et perspectives.

Nouveau site internet du CSPO et code d'accès réservé à la zone « membres ».

Projets de travaux et investissements sur le terrain (en plus de l'entretien et des réparations) :
électricité pour emplacements touristes, WC pour bloc sanitaire ouest, tracteur tondeuse.

Projet de manifestation en 2025 pour les 60 ans du CSPO.

Réunion à faire avec la presse seule pour nos prochains événements.

Flyers à établir pour le CSPO. Lieux de distribution à établir.

L'aménagement de l'ancien bâtiment dortoir pour centraliser le bureau du Conseil d'administration, l'accueil et un coin vente de produits.

Etablissement d'un trombinoscope.

Vote des différents rapports (A la majorité absolue).

Le **rapport moral et d'activité 2024**, le **rapport financier 2024**, le **budget prévisionnel pour 2025**, et les **cotisations 2025** sont soumis à l'approbation des Adhérents. Trois bulletins de couleurs différentes, concernant ces trois rapports, sont à glisser dans l'enveloppe de couleur **rose**. Vous devez rayer la mention **OUI** ou **NON** sur chacun d'eux.

Une enveloppe vide correspond à un vote blanc. Une marque quelconque rend le bulletin nul. Une abstention est le fait de ne pas s'être déplacé pour voter et de ne pas avoir voté par correspondance.

Que ceux qui votent par correspondance respectent la limite de réception des enveloppes, (28 Novembre 2023), et n'oublient pas la fiche d'identification, (une par personne).



Vote pour les candidats au conseil d'administration.

Pour voter pour les Membres du Conseil d'Administration, utilisez **l'enveloppe verte**.

Mettre tous les noms de candidats que vous avez choisis dans la même **enveloppe**





COTISATIONS 2025

MEMBRES AVEC ACCES AU TERRAIN

Droit d'entrée 1ère année	35,00 €
Cotisation CLUB (par adulte + 18 ans)	70,00 €
Cotisation étudiant sans ressources	30,00 €
Cotisation 6/18 ans (15/18 licence délivrée par la F.F.N.)	14,00 €
Emplacement à l'année	285,00 €
Participation Activité Piscine (Par personne et par séance)	2,00 €
Participation aux frais adhérents avec accès terrain mais sans emplacement	60,00 €

MEMBRES SANS ACCES AU TERRAIN

Vignette FFN-INF	
Licence FFN (Vacancier obligatoire par adulte + 18 ans)	30,00 €
Cotisation Piscine par adulte + 18 ans	37,00 €
Cotisation Piscine par adulte + 18 ans de Sept à Déc. 2023	25,00 €
Cotisation Piscine 6/18 ans (15/18 licence délivrée par la F.F.N.)	8,00 €
Participation Activité Piscine (Par personne et par séance)	4,00 €
Participation Activité Piscine (Par enfant de 6 à 18 ans)	2,00 €

VISITEURS AVEC LICENCE

Par visite	7,00 €
------------	--------

INVITATION POUR LA JOURNEE

Par famille	5,00 €
-------------	--------

INVITATION ASCENDANT DESCENDANT

Par week end	5,00 €
--------------	--------

PARTICIPATION FRAIS DE SEJOUR (taxe de séjour inclus)

Par nuitée et par personne +15 ans (taxe de séjour compris)	5,00 €
Par nuitée et par enfants 6/14 ans	2,50 €
Par nuitée et par emplacement	10 €

VIGNETTES F.F.C.C

RC/MAT/IND/ACC (individuel)	19,00 €
RC/MAT/IND/ACC (familiale)	23,00 €
Individuel 18 à 26 ans	12,00 €
C.C.I Camping Card International	10,00 €

ELECTRICITE

Par nuitée	4,00 €
------------	--------

REMERCIEMENTS



Nous remercions les personnes qui ont élaboré, publié et mis sous plis ce bulletin.

Nous remercions tous les adhérents pour leur implication au sein de notre association et plus précisément ceux qui œuvrent toute l'année à l'entretien du terrain.

ANNEXES

- ✓ **Compte rendu AG 2023**
- ✓ **Compte Rendu CA année 2023/2024**
- ✓ **Discours du Pot d'Eté 023/2024**
- ✓ **Articles de Presse**
- ✓ **Affiches Animation**



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE du 03 Décembre 2023

Le Mot Du Président

Chers membres du CSPO, chers amis naturalistes,

Depuis la dernière assemblée générale de décembre 2022 au cours de laquelle vous m'avez élu président, ce dont je vous remercie, de nombreuses tâches ont été réalisées avec non seulement les membres du nouveau conseil d'administration formé également à cette date, mais aussi, bien sûr, avec l'aide de bien d'autres membres du club pour faire vivre celui-ci, ce dont je les remercie tous chaleureusement.

En effet, comme le rapport d'activité ci-après vous l'indique plus précisément dans sa liste, différentes actions ont été menées durant cette année. Néanmoins il me paraît utile de rappeler présentement que l'objectif de recevoir au mieux les vacanciers de cette saison a été en grande partie atteint malgré une météo avec des périodes défavorables cet été et bien que nous n'ayons pas eu le temps au préalable d'apporter toutes les améliorations matérielles souhaitées, qui je l'espère, pourront être concrétisées pour la prochaine saison. Nous avons en effet plein de projets et d'idées mais qui demandent du travail avec l'aide de chacun, non seulement pour les travaux et aménagements à faire, mais également pour assurer l'accueil des vacanciers. Pour donner plus de souplesses et de facilité à l'organisation de ces saisons estivales, il a déjà été élaboré des protocoles et documents adaptés. Concernant les « permanences », notamment, il est désormais pensé un calendrier par jour et non par semaine pour permettre à un maximum de membres de pouvoir participer tout en s'adaptant aux agendas de chacun. Il n'en demeure pas moins que pour permettre l'accueil de ces vacanciers, ce qui est vital pour notre club, ceci suppose donc que ce calendrier soit rempli jour par jour le plus tôt possible pour pouvoir maintenir notre période d'ouverture et la qualité de notre accueil, qui, au regard des commentaires effectués par les vacanciers, ont bien apprécié notre accueil et l'atmosphère (tranquillité, nature, entretien) sur notre terrain. Toutefois, des travaux sont à réaliser pour remédier à la principale critique au sujet de la demande de rénovations et de compléments de sanitaires et de la généralisation de prises de courant. Ceci devra occuper notre hiver en plus des travaux d'entretiens inévitables.

Un premier point d'étape a été fait lors du « pot d'été » du 30 juillet 2023 et qui fut l'objet d'un petit discours qui fut ensuite également diffusé à chacun. Non seulement les travaux réalisés ont été, à cette occasion, indiqués, mais également les mises au point d'organisations, de documents et des démarches également. Afin de bien structurer le fonctionnement administratif du Club et que chacun ait une parfaite connaissance des règles applicables, il a été établi un certain nombre de documents cohérents et précis pour permettre un fonctionnement harmonieux du club. De plus, pour améliorer notre

communication afin de mieux faire connaître le CSPO et l'adapter aux différents profils de personnes pouvant être intéressées par le naturisme, et également pour permettre une meilleure communication avec nos membres, un nouveau site

internet a été réalisé. Sa mise en service devrait être opérationnelle avant l'assemblée générale. Les codes d'accès spécifiques aux membres du CSPO vous seront prochainement donnés pour accéder à l'espace réservé aux membres.

Certes, les membres du conseil d'administration et moi-même sommes très investis dans les tâches qui nous incombent et je remercie les membres du conseil d'administration de leur implication et de leur assiduité aux réunions de travail fructueuses qui sont organisées, mais bien sûr, plusieurs concrétisations sur site des projets et actions nécessitent également l'implication effective, chacun selon ses compétences et disponibilités, des autres membres du CSPO.

Bien évidemment toutes les actions et travaux engagés n'ont pour seul objectif que tous les membres du CSPO puissent continuer à vivre en bonne intelligence au sein de notre club et de son terrain. La pérennité de notre club dépend de tous nos membres et également de l'image que nous en faisons ressortir avec le plaisir de pouvoir ainsi accueillir de nouveaux membres chaque année. Bien évidemment chacun, selon sa personnalité et ses convictions que l'on respecte, peut avoir à exprimer des idées qui ne sont pas toujours totalement partagées en tous points par tous, mais c'est dans des entretiens cordiaux et discussions apaisées que doivent toujours se trouver les consensus dans l'intérêt du CSPO et pour conserver une ambiance cordiale et naturiste entre chaque membre de ce club. Il faut néanmoins que les règles nécessaires et établies pour le bon fonctionnement du club dans une ambiance sereine et amicale soient respectées par chacun dans le respect d'autrui.

Pour cette assemblée générale de décembre 2023, je remercie d'avance tous ceux qui y participeront sachant que l'ordre du jour peut paraître un peu plus chargé que d'habitude au regard des différents votes à réaliser, mais nécessaires pour faire avancer les choses dans la vie du club et dans l'intérêt de ses membres.

Enfin, il me paraît légitime de présenter des remerciements à tous ceux qui ont participé activement à l'élaboration de cette plaquette et à l'organisation de cette assemblée générale à laquelle vous y êtes tous amicalement conviés.

Avec toutes mes amitiés naturistes

Le Président du CSPO

Éric Langlois



Nous vous communiquons maintenant quelques chiffres que vous devez connaître avant de commencer cette Assemblée Générale :

Membres inscrits : 96

Présents : 34

Votes par correspondance : 39

Total de votants : 73

*Quorum légal : (Pour légitimer l'Assemblée) : **48** (La moitié des inscrits).*

Le quorum étant largement atteint, nous déclarons l'Assemblée Générale 2023 du C S P O ouverte à 10 heures.

Bienvenue aux Nouveaux membres

Nous avons accueilli cette année :

Pascale FAUTRIER Léo-Victor SEGUAIN FAUTRIER (Parcelle n°47)

Simon, Claire et Jules PARIS (n°36),

Nicolas et Mélanie PALFRAY (n°9)

Corentin LEBORGNE,

Myriam GIRARDIN,

Serge MAGNAN,

Kevin MAGARIHNNO,

Fred et Valérie (du Chnord) JOVENIAUX (n°8),

Guillaume et Christine JOURDAIN,

Patrice BOUCHEZ (n°21),

Maël TASSIAUX (n°7),

Laurent PERIOT (piscine),

Véronique FIQUET (piscine),

Erwan L'HERMINE (piscine),

→ Nous leur souhaitons Bienvenue.

Départ des Anciens Membres

Marie-France ACHARD (parcelle n°47), Romain CANTAIS et Jordan LAVISSE (parcelle N°19), Laurent CAVELIER, Evelyne et Joël LOUVET (parcelle N°34), Francine et Guy TROHAY (parcelle N°50), Sandrine LOUVEL et Éric LECLERC (parcelle N°12).

Rapport Moral et d'Activités 2022

Depuis ces deux dernières années le CSPO a connu pendant la période estivale un accroissement notable du nombre de vacanciers et l'arrivée de nouveaux adhérents.

Cet été 2023, malgré une météo fluctuante en juillet-août, nous avons maintenu globalement une fréquentation des vacanciers sensiblement équivalente à celle de 2022. Pour favoriser l'accueil des touristes l'année prochaine, il apparaît nécessaire de transférer l'actuel bureau d'accueil dans l'ancien dortoir plus vaste et accessible.

Il sera donc également nécessaire d'avoir davantage d'adhérents du club pour en assurer le bon fonctionnement. Il est prévu aussi d'installer plusieurs coffrets électriques pour les emplacements de ces vacanciers.

Le CSPO a bénéficié cette année d'un nouveau Conseil d'Administration, de l'attractivité, de la restructuration de son site Internet, de la diffusion et de la diversification de l'information.

Ainsi grâce à vos compétences, à votre participation, vos idées et propositions seront utiles et indispensables pour assurer le bon fonctionnement de notre club.

Continuons tous ensemble à faire prospérer le CSPO.

Michel DESILLE

Rapport d'Activités

Chers membres du CSPO, chers amis naturistes,

Conformément aux obligations administratives, il vous est indiqué par la présente le rapport d'activités de l'année 2023 du CSPO.

Les réunions du conseil d'administration et du bureau

Depuis la dernière assemblée générale, il fut réalisé 12 réunions de travail du conseil d'administration du CSPO auxquelles s'ajoutent des réunions spécifiques du bureau. Toutes ces réunions très fructueuses ont permis de faire avancer les actions menées au bénéfice du CSPO.

La représentation du CSPO.

Le CSPO fut représenté à l'assemblée générale de « Normandie Naturisme » et également lors de l'assemblée générale de la « Fédération Française de Naturisme ».

De plus le CSPO fut également représenté lors du 70eme anniversaire de la « Fédération Naturiste Internationale ».

Les travaux et prestations réalisées.

Il fut bien sûr procédé aux travaux et prestations indispensables pour permettre au terrain du CSPO d'accueillir non seulement les adhérents mais également les vacanciers sur notre terrain, ce qui a nécessité des travaux d'entretien, de remise en état et en service d'installations ainsi que toutes les démarches administratives pour être dans les règles. Des travaux sur le portail, les serrures, les sanitaires notamment ont été réalisés, et sur les espaces verts également. Ceci fit l'objet de quelques week end travaux. Un travail d'amélioration est à faire à ce sujet pour permettre de faire plus de choses en permettant la souplesse et l'adaptation aux contraintes de chacun.

Pour faciliter l'accueil et le travail des permanences, des procédures et des documents spécifiques furent établis. De nouvelles habitudes sont certes à prendre, mais elles ont leurs utilités.

- Un protocole simplifié mais précis a été défini et une checklist intégrée dans un lutin à l'accueil pour faciliter le travail du « permanent d'accueil »*
- Une fiche type « touristes » a été créée et mise en place pour l'enregistrement de chaque vacancier.*
- Un tableau de repérage d'occupation des emplacements touristes selon les dates et numéros de fiches à été installé.*
- Les paiements par carte bancaire sont désormais possibles et largement utilisés.*
- La définition et la numérotation des emplacements pour vacanciers furent réalisées également sur tout le terrain.*
- Des petits plans de localisations avec les utilités et équipements furent établis et diffusés aux vacanciers.*
- Un croquis pour le positionnement des emplacements touristes par rapport aux piquets de numérotations a également été établi pour faciliter la compréhension des positionnements des vacanciers.*
- Les panneaux signalétiques dans les voiries avoisinantes ont été rénovés pour une meilleure visibilité et balisage du CSPO pour les vacanciers et visiteurs.*

Dans le cadre des aménagements sur site, il convient de noter le déménagement et l'installation de la nouvelle salle de fitness attachée au grand home. Cette salle de sport plus spacieuse que la précédente permet de regrouper les activités communes principales au sein du pôle du grand home et d'autre part de libérer un bungalow à usage de résident et dès à présent occupé par de nouveaux adhérents.

Afin de faciliter la découverte du naturisme de nouvelles personnes et grâce à la généreuse mise à disposition d'une petite caravane par un membre du CSPO (Chantal est chaleureusement remerciée), il a été installé à l'emplacement 30 cette caravane à destination de « weekend end découverte » moyennant une somme modique. Des améliorations sont à prévoir pour l'aménagement de la parcelle considérée, et la « publicité » pour ce type de découverte du naturisme est à faire concrètement en espérant également que la météo soit de notre côté le moment venu.

Suite à la demande de certains membres, des fiches de suivis journalier des entretiens des locaux communs pendant la période estivale ont été mises en place.

Un cahier à idées à également été positionné sur le bar du grand home afin que chacun qui souhaiterait faire part aux membres du conseil d'administration d'idées nouvelles à étudier puissent être inscrites.

Pour permettre une meilleure gestion du matériel du CSPO, des fiches d'inventaires ont été mises au point mais nécessitent désormais d'être remplies !

La rénovation des peintures dans la grande salle du grand home est désormais également en cours.

Les travaux de remise en état sur le portique des balançoires ont commencé.

Pour améliorer la communication et la perception du CSPO, un nouveau site internet a été mis au point et devrait être totalement opérationnel pour l'assemblée générale avec en plus un espace de communication dédié spécifiquement aux membres du CSPO.

Les animations.

Pendant la saison estivale, de mi-mai à mi-septembre, ouverte aux vacanciers, il a été organisé chaque samedi à 17h30 un verre de l'amitié regroupant les vacanciers et les membres présents du CSPO. Ce moment convivial fut manifestement bien apprécié et fut l'occasion de discussions cordiales entre vacanciers et CSPO.

Une réunion générale pour les membres du CSPO dénommée « Pot d'été » fut organisée le 30 juillet 2023. Ce fut l'occasion d'une part de présenter à chacun l'avancement des démarches et prestations effectuées au sein du CSPO depuis la précédente assemblée générale. Et d'autre part, l'exposé fut suivi d'échanges aboutissant à un certain nombre de points et d'idées à étudier et pour certaines déjà mise en œuvre pour l'amélioration du club.

Faisant suite au mouvement incité chaque année par la Fédération Française du Naturisme sur la découverte du naturisme, le CSPO a organisé des journées « découverte du naturisme » à destination des personnes ayant la volonté de découvrir et « essayer » le naturisme. Nous n'avons pas voulu appeler cela « portes ouvertes » car nous souhaitons que seules les personnes faisant volontairement la démarche de réellement essayer contactent le CSPO pour participer à ces journées. Malheureusement cette année, la presse qui a avait été contactée n'a pas relayé l'information et de plus la météo fut mauvaise lors de la journée de « découverte » qui avait été organisée pour le 05 août 2023. La participation fut donc faible mais conviviale. Néanmoins, il est dès à présent prévu d'organiser pour l'été prochain de nouvelles « journées découvertes » mais qui nécessiteront bien en amont d'en faire la « publicité ».

D'une façon générale, il s'avère nécessaire d'organiser bien amont les différentes animations. Pour ce faire, il a été établi désormais un coupon réponse type à utiliser dès à présent pour nos prochains « évènements » afin d'éviter le report de dernière minute qui fut en l'occurrence constaté pour les animations de septembre. En particulier le repas « barbecue party » décalé, la séance projection, et le report à une date ultérieure de la journée interclubs de Normandie.

Nouveaux adhérents.

A l'occasion de la période estivale notamment, nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux membres au CSPO, dont certains avec terrain de résident, et même quelques primo-naturistes qui ont eu une véritable « révélation » sur notre terrain. Nous leur souhaitons ainsi la bienvenue au CSPO. Nous souhaitons bien sûr que de nouvelles demandes d'adhésions puissent se présenter encore.

Le Président du CSPO

Eric Langlois

Fréquentation du terrain en 2023

ANNÉE 2022

	Avril	Mai	Juin	Juillet	août	Septembre		
Electricité	0	13	141	249	268	36	ELECTRICITÉ	707
Nombres de nuitées	0	64	318	813	799	95	NUITÉES	2089
Nombres de nuitées	0	0	0	5	29	0	NUITÉES ADOS	34
Nuitées gratuites	0	0	0	7	3	0	NUITÉES GRATUITES	10
Nbre de personnes	0	26	90	233	255	40	NBRE DE PERSONNES	644
Empl occupés	0	34	162	416	421	54	NBRE EMPLACEMENTS	1087

ANNÉE 2023

	Avril	Mai	Juin	Juillet	août	Septembre		
Electricité	0	24	230	161	166	90	ELECTRICITÉ	671
Nombres de nuitées	0	54	557	393	607	191	NUITÉES	1802
Nombres de nuitées	0	0	0	6	59	0	NUITÉES ADOS	65
Nuitées gratuites	0	0	0	23	22	0	NUITÉES GRATUITES	45
Nbre de personnes	0	19	142	138	246	70	NBRE DE PERSONNES	615
Empl occupés	0	30	293	200	310	103	NBRE EMPLACEMENTS	936

2011.	275	Visiteurs	pour	1090	nuitées.
2012.	261	-		876	-
2013.	379	-		1505	-
2014.	383	-		1427	-
2015.	344	-		1172	-
2016.	380	-		1257	-
2017.	314	-		1047	-
2018.	477	-		1658	-
2019.		-			-
2022.	644	-		2133	-
2023.	615	-		1912	-

Effectifs du club fin d'exercice 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Adultes	79	77	79	83	94
Enfants 6/18ans	8	12	10	10	13
Enfants 0/6 ans	3	5	3	3	0
Total des membres	90	94	92	96	107
Membres Piscine		18	17	24	25

BILAN DE L'EXERCICE

	Exercice 2023	RAPPEL 2022
RECETTES	43 768,17 €	43 472,74 €
DEPENSES	31 204,43 €	45 989,48 €
RESULTAT EXERCICE	12 563,74 €	- 2 516,74 €
RESULTAT EXERCICE	12 563,74 €	- 2 516,74 €
SOLDE EXERCICE ANTERIEUR	37 425,17 €	39 941,91 €
TOTAL	49 988,91 €	37 425,17 €
CAISSE	161,00 €	95,94 €
CREDIT MUTUEL	5 861,48 €	1 329,23 €
LIVRET CREDIT MUTUEL	43 966,43 €	36 000,00 €
TOTAL	49 988,91 €	37 425,17 €

RECETTES

PROPOSITION DE BUDGET	2023	2023	2022
POSTES BUDGETAIRES	PREVU	REALISE	RAPPEL 30/09/22
COTISATIONS CLUB	5 500,00 €	5 933,90 €	5 492,40 €
COTISATIONS VACANCIERS	200,00 €	50,00 €	100,00 €
COTISATIONS PISCINE	600,00 €	256,00 €	410,00 €
DROIT D'ENTREE	105,00 €	280,00 €	210,00 €
EMPLACEMENT A L'ANNEE	11 880,00 €	13 139,00 €	12 985,00 €
PARTICIPATION PISCINE	1 000,00 €	674,00 €	1 009,00 €
PARTICIPATION ELECTRICITE	900,00 €	1 351,12 €	1 165,09 €
PARTICIPATIONS VISITEURS	8 000,00 €	19 417,32 €	20 182,50 €
COTISATIONS F.F.C.C-F.I.C.C	200,00 €	260,00 €	270,50 €
SUBVENTIONS,DONS	50,00 €	161,80 €	152,62 €
PRODUITS FINANCIERS	200,00 €	466,43 €	203,38 €
PARTICIPATIONS ACTIVITES		269,00 €	579,00 €
REMBOURSEMENTS	500,00 €	851,60 €	713,25 €
VENTE,SERVICE DIVERS	-	658,00 €	
SOLDE EXERCICE ANTERIEUR	37 425,17 €		
TOTAL	66 560,17 €	43 768,17 €	43 472,74 €

DEPENSES

PROPOSITION DE BUDGET	2023	2023	2022
POSTES BUDGETAIRES	PREVU	REALISE	RAPPEL 30/09/22
LICENCES F.F.N	2 500,00 €	2 305,50 €	2 323,00 €
COTISATIONS FEDERALES	100,00 €	- €	46,50 €
VIGNETTES F.F.C.C, F.I.C.C	200,00 €	197,50 €	248,70 €
IMPOTS ET TAXES	1 500,00 €	989,99 €	1 047,32 €
FRAIS DE BANQUE	55,00 €	294,31 €	55,50 €
ASSURANCES	505,00 €	503,00 €	503,00 €
LOYERS TERRAIN	9 320,00 €	7 375,39 €	9 320,00 €
P.T.T	350,00 €	207,32 €	154,54 €
TELEPHONE	600,00 €	659,47 €	521,97 €
E.D.F	4 500,00 €	4 509,43 €	3 764,20 €
EAU	2 500,00 €	2 895,42 €	1 463,39 €
TRAVAUX, ENTRETIEN	3 000,00 €	4 484,15 €	22 808,37 €
FRAIS DE BUREAU	500,00 €	2 026,56 €	361,73 €
FRAIS DE MISSIONS, DEPLAC	500,00 €	- €	187,00 €
ACTIVITES	1 500,00 €	2 356,76 €	1 046,89 €
REDEVANCE PISCINE	1 023,00 €	952,25 €	693,00 €
SALAIRE MAITRE NAGEUR	700,00 €	597,11 €	769,97 €
URSSAF	600,00 €	536,00 €	530,00 €
FRAIS DIVERS, PERTES	- €	108,87 €	64,50 €
ACHAT DE GAZ	70,00 €	205,40 €	79,90 €
FOND DE ROULEMENT	36 537,17 €		
TOTAL	66 560,17 €	31 204,43 €	45 989,48 €

Petit commentaire sur le réel de l'exercice 2023

Nous terminons l'exercice 2023 avec un résultat positif de 12.563,74 €

Mais il n'y a que 3 loyers de réglés, le 4ème trimestre passant sur l'exercice 2023 / 2024, soit 9848,35 € si nous avons réglé 4 trimestres.

En année pleine il faut compter 10.861,56 € de loyer + 1.550€ / an.

Augmentation du poste bureau dû à la création d'un nouveau site internet.

En recettes : *Les cotisations et emplacements ont été respectés, toujours quelques retards à déplorer.*

Bonne année au niveau visiteurs.

En dépenses: *Dépassement du budget de l'eau de 400 euros suite à une fuite le 01 janvier, fuite réparée.*

Le tarif de l'électricité a augmenté cette année de 15% en

début d'année puis de 10% cet été, soit 700 euros de plus.

Augmentation prévisible des impôts, taxes et de la location piscine.

Il manque 1 facture de la FFN, les licences d'août et septembre. soit 207 euros.



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le vote de l'Assemblée Générale du 4 Décembre 2022, nous, Daniel Bernuit et Philippe Martin, en l'absence de Cécile LALOUX avons vérifié les comptes du Club qui nous ont été présentés par le Trésorier le 15 Octobre 2023.

Nous avons ainsi pu poser toutes les questions nécessaires à cette vérification. Nous avons obtenu toutes les réponses positives à celles-ci. Toutes les factures que nous avons demandées nous ont été présentées (URSSAF, EDF, VEOLIA, FRAIS DE BUREAU, TRAVAUX). Nous avons également vérifié que les montants réglés au Maître Nageur correspondaient aux bulletins de salaire. Par contre cet exercice ne comporte que trois loyers réglés ? Un deuxième domaine internet a été souscrit pour quelle raison ?

Comme habituellement, nous déplorons du retard dans les paiements de cotisations pour plusieurs personnes.

Nous avons donc pu constater que les comptes avaient été tenus avec la rigueur nécessaire par le trésorier et vous invitons à voter favorablement pour ce rapport financier 2023.

Daniel Bernuit

Philippe Martin



COTISATIONS 2024

MEMBRES AVEC ACCES AU TERRAIN

Droit d'entrée 1ère année	35,00 €
Cotisation CLUB (par adulte + 18 ans)	65,00 €
Cotisation étudiant sans ressources	30,00 €
Cotisation 6/18 ans (15/18 licence délivrée par la F.F.N.)	14,00 €
Emplacement à l'année	280,00 €
Participation Activité Piscine (Par personne et par séance)	2,00 €
Participation aux frais adhérents avec accès terrain mais sans emplacement	60,00 €

MEMBRES SANS ACCES AU TERRAIN

Vignette FFN-INF	
Licence FFN (Vacancier obligatoire par adulte + 18 ans)	25,00 €
Cotisation Piscine par adulte + 18 ans	35,00 €
Cotisation Piscine par adulte + 18 ans de Sept à Déc. 2023	25,00 €
Cotisation Piscine 6/18 ans (15/18 licence délivrée par la F.F.N.)	8,00 €
Participation Activité Piscine (Par personne et par séance)	4,00 €
Participation Activité Piscine (Par enfant de 6 à 18 ans)	2,00 €

VISITEURS AVEC LICENCE

Par visite	7,00 €
------------	--------

INVITATION POUR LA JOURNEE

Par famille	5,00 €
-------------	--------

INVITATION ASCENDANT DESCENDANT

Par week end	5,00 €
--------------	--------

PARTICIPATION FRAIS DE SEJOUR (taxe de séjour inclus)

Par nuitée et par personne +15 ans (taxe de séjour compris)	5,00 €
Par nuitée et par enfants 6/14 ans	2,50 €
Par nuitée et par emplacement	9,00 €

VIGNETTES F.F.C.C

RC/MAT/IND/ACC (individuel)	19,00 €
RC/MAT/IND/ACC (familiale)	23,00 €
Individuel 18 à 26 ans	12,00 €
C.C.I Camping Card International	10,00 €

ELECTRICITE

Par nuitée	4,00 €
------------	--------



BILAN PISCINE 2022-2023

Dans mon compte rendu 2022, j'espérais une bonne année 2023, si des événements perturbateurs ne survenaient pas. Hélas, durant cette saison, nous avons dû faire face à 4 grèves dont une le jour où les administrateurs de la FFN avaient été invités. Une séance a également été annulée pour indisponibilité des bassins. Nous avons donc pu nager durant 27 séances au lieu de 32 l'an dernier. 257 entrées ont été enregistrées, ce qui représente une moyenne de 9 personnes au lieu de 11 l'an dernier. 3 nouveaux adhérents ont été accueillis. Pour aggraver le déficit nous avons subi 2 hausses de tarif successives sur la location des bassins passant de 33 Euros à 46,25 Euros la séance. 9 licences ont été délivrées dont 3 avec accès au terrain.

Traditionnellement, nous avons clôturé cette saison autour d'un bon repas pris au restaurant « Le Santana » au Havre où nous nous sommes retrouvés à 13.

Cette activité permettant au Club de se faire connaître sur Le Havre et permettre ainsi de générer des adhésions, il faut la maintenir, mais nous approchons des limites irraisonnables. Une distribution de flyer est prévue pour cette année afin de mieux nous faire connaître. Pour ceux qui ne sont jamais venus, venez nous rejoindre pour découvrir le plaisir de nager nu. C'est une chance que nous avons de pouvoir le faire au Havre.

RENE GILLES

Election au Conseil d'Administration

Compte tenu des statuts et en particulier de l'article 8 et son 2eme paragraphe et en raison du nombre de bulletins positifs obtenus aux dernières élections ; le Conseil d'Administration doit être renouvelé par tiers chaque année.

Par conséquent, à la fin de cet exercice 2023, le CA est composé de 9 Membres :

- Jean-Marie LECOEUR - Trésorier, Membre sortant statutairement,
- Benoit TASSIAUX – Secrétaire,
- Michel DESILLE – Membre,
- René GILLES – Membre,
- Béatrice LECOEUR, Membre,
- Anthony BAUDU, Membre,
- Sylvie ROSE, Membre démissionnaire,
- Myriam TASSIAUX, Membre sortant statutairement,
- Katarina AXELSON, Membre sortant statutairement.

Myriam, Katarina et Jean-Marie étant sortants statutairement, Sylvie ayant démissionnée ; quatre postes sont donc à pourvoir pour reconstituer un nouveau CA complet de neuf membres.

Pour être Candidat au Conseil d'Administration, il faut être Membre du Club, à jour de ses cotisations, disponible et motivé, jouir de ses droits et faire acte candidature par écrit.

En sus, les candidats devront décrire leurs compétences et motivations utiles au club, leur disponibilité et leurs références naturistes.

Le nombre de candidatures peut être supérieur au nombre de postes à pourvoir.

Au soir du 12 Octobre 2023, (date de clôture du dépôt des candidatures), se sont proposés, pour une élection au CA :

- **Jean-Marie LECOEUR**
- **Cécile LALOUX**
- **Daniel COHEN**

Vote des différents rapports (A la majorité absolue).

Le **rapport moral et d'activité 2023**, le **rapport financier 2023**, le **budget prévisionnel pour 2024**, et les **cotisations 2024** sont soumis à l'approbation des Adhérents. Trois bulletins de couleurs différentes, concernant ces trois rapports, sont à glisser dans l'enveloppe de couleur **jaune**. Vous devez rayer les mentions inutiles sur chacun d'eux.

Une enveloppe vide correspond à un vote blanc. Une marque quelconque rend le bulletin nul. Une abstention est le fait de ne pas s'être déplacé pour voter et de ne pas avoir voté par correspondance.

Que ceux qui votent par correspondance respectent la limite de réception des enveloppes, (30 Novembre 2023), et n'oublent pas la fiche d'identification, (une par personne).



Règlements intérieurs (les 3 documents : visiteurs, adhérents et conditions pour animaux domestiques), Tableau des différents statuts des personnes au CSPO

Pour voter, pour ces différents documents, utilisez **l'enveloppe rose**.

Vote sur la vente du chalet N°7.

Pour voter, utilisez **l'enveloppe bleue**

Vote pour les candidats au conseil d'administration.

Pour voter pour les Membres du Conseil d'Administration, utilisez **l'enveloppe verte**.

Mettre tous les noms de candidats que vous avez choisis dans la même **enveloppe**

Assemblée générale du 03 décembre 2023
Tableau de synthèse des suffrages exprimés aux élections

Nombre d'inscrits :	96
Nombre de votants :	73 (dont 34 présents et 39 votes par courriers)
Quorum :	49 (la moitié des inscrits)

Votes		votants	nuls	Suffrages exprimés	Blanc	Non / contre	Oui / pour
Rapport moral et rapport d'activités		73	3	70	3	6	61
Rapport financier		73	3	70	1	7	62
Budget prévisionnel 2024		73	3	70	9	0	61
Cotisations 2024		73	3	70	1	17	52
Règlements intérieurs	-	-	-	-	-	-	-
Règlement visiteurs		73	3	70	2	12	56
Règlement adhérents		73	3	70	2	12	56
Règlement animaux		73	3	70	2	15	52
Statuts des personnes au CSPO		73	3	70	2	17	50
Vente du chalet N°7				62	6	3	53
Candidats au CA	-	-	-	-	-	-	-
Jean Marie Lecoœur				70	4	3	63
Daniel Cohen				70	8	3	59
Cécile Laloux				70	6	3	61

L'ensemble des points soumis au vote ont donc été approuvés au regard des résultats des suffrages.

Désignation Vérificateur aux comptes Année 2023

→ Sont désignés : **Daniel BERNUIT et Philippe MARTIN**

Date du Prochain CA

- **Dimanche 3 décembre à la suite de l'AG**

Signatures

Président Eric LANGLOIS

Secrétaire Benoit TASSIAUX

LANGLOIS LANGLOIS



Remarques de Noëlla

Chers adhérents amis (ies)

Je vous écris ces petits mots pour exposer mon ressenti de cet été et du temps passé à l'accueil avec Michel.

Cela a été un vrai plaisir de passer de bons moments avec quelques personnes de présentes sur le terrain et les vacanciers. Super SYMPA, malgré mon anglais plus que limité.

Un partage très enrichissant.

Néanmoins beaucoup de questions restent en suspens et j'aimerais ici m'exprimer, n'étant pas présente à l'AG.

Nous savons tous que cela n'est pas facile, chacun d'entre nous devrait y mettre du sien, même en faisant de petites choses.

- **Le manque flagrant de personnes** pour l'entretien ménager, toujours les mêmes présentes. Je tiens d'ailleurs à remercier pour leur aide Mireille et Ginette. Elles ont toujours répondu présentes et fait un travail phénoménal, pourtant ces personnes n'étaient pas dans leurs semaines de permanences et bien au contraire, elles ont œuvré. Myriam, Paule-Elise, etc..., nous avons passé de bons moments.
- **Les poubelles** : une catastrophe, le grand n'importe QUOI. Trop de grands sacs changés tous les deux jours (du gâchis), le mélange des ordures et des moisissures. Chaque vacancier devrait être responsable de ses poubelles. Eventuellement en mettre dans la cuisine, ce qui ferait moins de travail pour les personnes qui entretiennent.
- **Les chiens** : Je suis pour leur acceptation pour faire progresser le club en entrant de nouveaux adhérents, néanmoins j'ai vu beaucoup de personnes qui ne jouent pas le jeu et ont créés des distensions et rappels à l'ordre. Il faudra vraiment faire preuve d'autorité et appliquer les règles à la lettre. Ne pas hésiter à imposer notre point de vue, ce n'est qu'une tolérance. Les maîtres doivent avoir conscience de leur responsabilité. Il pourrait être judicieux, pour entrer de nouveaux membres ayant des animaux, que si on les accepte avec, ils ne pourront pas en avoir d'autres après la mort de ces animaux, comme il serait inconcevable que les anciens adhérents prennent des animaux. Nous devons rester un club qui limite l'arrivée de nos amis les « bêtes » mais être tolérant en ce qui les concernent, ce qui, je l'espère éviterai les conflits et les problématiques à ce sujet.
- **Prendre soin de nos bénévoles** : ATTENTION à ne pas surcharger les bonnes volontés qui disent « OUI » tout le temps. A force de trop en demander, vous pourriez perdre ceux qui ont envie d'aider. TROP est peut-être TROP. Je sais qu'ils ne sont pas nombreux, ils ont leurs limites. A l'accueil par exemple où certaines demandes peuvent paraître compliqués ou augmenter la charge de travail. Certaines idées peuvent être bonnes pour ceux qui les proposent, mais mieux vaut se concerter pour apporter plus de simplicité à leurs tâches parfois difficiles (par exemple mauvaise installation d'un vacancier qui pense pouvoir prendre plus de place que ce qui lui est accordé ou qui ne veut pas voir quelqu'un près de lui et fait parfois n'importe quoi, difficile après de les faire déplacer).
- **Les emplacements** : Ça serait bien de plancher sur le sujet : comment les délimiter pour que dès qu'ils arrivent il n'y a pas d'ambiguïtés. Se servir des arbres dans certains cas, des plots que l'on pourrait déplacer ou faire des bornes. Cela peut paraître fastidieux mais au moins cela évitera de longues discussions qui nous font perdre du temps surtout quand arrive 7,8 et plus, d'entrées à la suite.
- **Vide grenier** : Benoit à émis de réaliser un vide grenier ou un vide chalet en juin/juillet. Je suis POUR.

Noëlla le 03 octobre 2023

Intervention d'Alain SHONBRODT

- **Point sur le caractère des animaux domestiques type chat et chien**
- **Demande d'établir un règlement quant à l'utilisation du poêle à bois du Grand Home**

Intervention de Myriam GIRARDIN

- *Myriam Girardin a évoqué la demande que les personnes qui font l'accueil soient dédommagées et notamment qu'elle souhaiterait être logée gratuitement si elle fait une permanence.
→ Il lui a été répondu que l'on réfléchira cette année au moyen de remercier les permanents.*

Date du Prochain CA

- **Dimanche 3 décembre à la suite de l'AG**

Signatures

Président Eric LANGLOIS

Handwritten signature of Eric Langlois in black ink.

Secrétaire Benoit TASSIAUX

Handwritten signature of Benoit Tassiaux in black ink.

Conseil d'Administration

Jeudi 21/11/2023 18h00

CSPO – Jean-Marie LECOEUR – LE HAVRE

Présents : E. LANGLOIS, B.&M TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES, B. LECOEUR,

Absents excusés : M DESILLE, A. BAUDU,

Absent : K. AXELSSON

Nombre de Votants : 6

Début de séance : 18h15

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 19 octobre 2023 → **approuvé à l'unanimité**
- Point Financier et Cotisation au 21/11/23 → **voir Annexe A**
- Point Travaux : **commander embrayage du tracteur rouge**
- **Effectuer le calendrier des weekends travaux**
- **3 extincteurs à recharger (n°7, 2 et 6)**
- Transmission des identifiants de connexion de la boîte mail à René GILLES
- **Tempête CARIAN : beaucoup de dégâts, le chalet LEDON est anéanti, les parcelles les plus touchées sont** : Katarina et Antoine, Pascale FAUTRIER, Dany et Ginette, René et Gisèle, Philippe MARTIN, Daniel HEDOU et Noëlla
Un devis est à faire pour le bucheronnage et la remise en état de la clôture SUD → Société ODIEVRE
Celui-ci sera transmis à l'assurance
- **Préparation AG** : chocolats et tombola, RDV membres du CA le jour de l'AG à 08h30 au grand Home, penser à chauffer la salle la veille → Cécile LALOUX
- **Repas du nouvel AN** → nous annulons celui-ci pour des raisons d'insécurité du terrain suite aux dégâts de la tempête CARIAN

Le prochain CA aura lieu :

- **Dimanche 03/12/23 – après AG23 – Grand Home - Yport**

Fin de la séance : 19h30

Le Président

E. LANGLOIS



Le Secrétaire

B. TASSIAUX



Conseil d'Administration

Dimanche 03/12/2023 14h00

CSPO – Bois des 40 acres - YPORT

Présents : E. LANGLOIS, B. TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES, B. LECOEUR, C. LALOUX, D. COHEN

Absents excusés : M DESILLE

Absent : A. BAUDU

Nombre de Votants : 7

Début de séance : 14H00

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 21 novembre 2023 → **approuvé à l'unanimité**
- Résultat Election des Nouveaux Membres au Conseil d'Administration

Nombre d'inscrits → 96
Nombre de votants → 73 (dont 34 présents et 39 par correspondance)
Quorum → 48 → **le quorum est atteint**

Jean-Marie LECOEUR → **63 OUI**
Daniel COHEN → **59 OUI**
Cécile LALOUX → **61 OUI**

- Attribution des postes – Mandat de 3 ans

Jean-Marie LECOEUR → **Trésorier → approuvé à l'unanimité**
Cécile LALOUX → **Animation → approuvé à l'unanimité**
Daniel COHEN → **Membre → approuvé à l'unanimité**

Le prochain CA aura lieu :

- **Judi 11 janvier 2024 – 18H – LE HAVRE**

Fin de la séance 14H23

Le Président

Le Secrétaire

E. LANGLOIS

B. TASSIAUX



Conseil d'Administration

Jeudi 11/01/2024 18h00

CSPO — Jean-Marie LECOEUR — LE HAVRE

Présents : E. LANGLOIS, B. TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES, B. LECOEUR, A. BAUDU,

Distanciel Visio : C. LALOUX, D. COHEN

Absents excusés : M DESILLE

Absent :

Nombre de Votants :

Début de séance : 18h15

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 03 décembre 2023 4 [approuvé à l'unanimité](#)
- Point Financier et Cotisation à ce jour4 [voir Annexe A](#)
[A noter que nous avons une diminution de la consommation d'eau à la même date : - 90m3 par rapport à 2022](#)
- Tempête **CARIAN**4 [temps mort, nous attendons le retour des différents courriers envoyés](#)
- Point Travaux :
 - A changer une partie de la gouttière sur grand home + descente horizontale
 - Prévoir bardeau d'asphalte + clous de zinc sur toit du sanitaire du bas
 - Réparer le pignon sud du grand home
 - Façade ouest et sud à repeindre en ton pierre
 - Sanitaire grand home4 [cuvette WC du milieu à changer + installation d'un lave-mains à l'extérieur](#)
 - Faire étude sur tranchée EDF pour ajout de PC Vacanciers : liste matériel, fourreaux, départ/arrivée, bombe a tracer, section câble, petits regards, etc.....
 - Toit local PIFRROT
 - Déplacement Caravane Chantal FOLLET4 [étude encours](#)
 - Téléphoner au Peintre de Michel DESILLE pour plafond du Grand Home
- Préparer la Grille des permanences pour la prochaine saison
- Etablir un calendrier pour les weekends travaux
- [L'ouverture du terrain aux vacanciers4 18/05 jusqu'au 15/09](#)
- » [Prévoir le ramassage du petit branchage4 Fête des Brindilles -' WE du 17&18 février W Apéro offert par le club](#)
- « [Affichage dans le Grand home d'une liste de petits travaux à effectuer en dehors des weekends travaux](#)
- [Rose-Marie RENAULT a payé son adhésion 20234 elle ne renouvellera pas son adhésion pour 2024, fait donc son bien au club ou a vendre4 prévision courant février pour récupérer quelques effets personnels](#)
- [Prévision d'une présentation du terrain aux membres piscine et membres FFN du fishier région4 14/04/24](#)

Le prochain CA aura lieu :

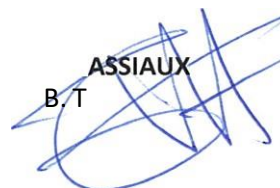
- Jeudi 15/02 2024 - 18H - LE HAVRE

Fin de la séance : 20h00

Le Président



ASSIAUX
B. T



Conseil d'Administration

Jeudi 15/02/2024 18h00

CSPO – Jean-Marie LECOEUR – LE HAVRE

Présents : E. LANGLOIS, B. TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES, B. LECOEUR, A. BAUDU,

Distanciel Visio : C. LALOUX,

Absents excusés : M DESILLE, D. COHEN

Absent :

Nombre de Votants :

Début de séance : 18h15

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 11 janvier 2024 → **approuvé à l'unanimité**
- Point Financier et Cotisation à ce jour → **voir Annexe A**
- Point Travaux :
 - A changer une partie de la gouttière sur grand home + descente horizontale
 - Prévoir bardeau d'asphalte + clous de zinc sur toit du sanitaire du bas
 - Réparer le pignon sud du grand home
 - Façade ouest et sud à repeindre en ton pierre
 - Sanitaire grand home → cuvette WC du milieu à changer + installation d'un lave-mains à l'extérieur
 - Faire étude sur tranchée EDF pour ajout de PC Vacanciers : liste matériel, fourreaux, départ/arrivée, bombe a tracer, section câble, petits regards, etc.....
 - Toit Local PIERROT
 - Déplacement Caravane Chantal FOLLET → étude encours
 - Téléphoner au Peintre de Michel DESILLE pour plafond du Grand Home
- Préparer la Grille des permanences pour la prochaine saison
- Etablir un calendrier pour les weekends travaux
- **L'ouverture du terrain aux vacanciers → 18/05 jusqu'au 15/09**
- **Prévoir le ramassage du petit branchage → Fête des Brindilles → WE du 17&18 février → Apéro offert par le club**
- **Affichage dans le Grand Home d'une liste de petits travaux à effectuer en dehors des weekends travaux**
- **Rose-Marie RENAULT a payé son adhésion 2023 → elle ne renouvellera pas son adhésion pour 2024, fait don de son bien au club ou a vendre → prévision courant février pour récupérer quelques effets personnels**
- **Prévision d'une présentation du terrain aux membres piscine et membres FFN du fichier région → 14/04/24**

Le prochain CA aura lieu :

- **Jeudi 15/02 2024 – 18H – LE HAVRE**

Fin de la séance : 20h00

Le Président



Le Secrétaire



Conseil d'Administration

Jeudi 21/03/2024 18h00

CSPO – Benoit TASSIAUX – LE HAVRE

Présents : E. LANGLOIS, B. TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES, B. LECOEUR, A. BAUDU,

Distanciel Visio : C. LALOUX,

Absents excusés : M DESILLE, D. COHEN

Absent :

Nombre de Votants : 7

Début de séance : 18h20

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 15 février 2024 → **approuvé à l'unanimité**
- Point Financier et Cotisation au 21/03/24 → **voir Annexe A**
- La Grille des permanences pour la prochaine saison → **A relancer car peu d'inscrits**
- Réservations → **quelques réservations sur le mois de mai, les demandes sont en augmentation pour juin**
- Résiliation BOURGEOUX/ROYER EMPLACEMENT N°24 → **entre temps nous avons reçu un courrier de ces personnes, stipulant leur renoncement pour l'année prochaine et remettre le chalet n°24 au club → les clés seront déposées dans la boîte aux lettres du club d'ici quelques jours**
- Présentation formule de reconnaissance pour les personnes qui participent aux weekends travaux et permanences → **indemnité compensatrice comptabilisée en fin de saison et déduite sur le montant de l'emplacement de N+1 (année suivante)**
→ **Indemnité de 3€/jour de permanence et /personne uniquement sur les postes principaux de type I (accueil des vacanciers et placement), II (administratif, comptabilité et facturation) et III (entretien sanitaires et équipement)**
→ **Indemnité valable sur période d'ouverture aux touristes (mi-mai/mi-septembre)**
→ **Possibilité d'hébergement pour les licenciés sans parcelle qui souhaitent prendre des permanences → recenser un emplacement spécifique à cet usage hors emplacement vacanciers**

Votes : 7 votants

OUI	7
NON	0
ABSTENTIONS	0

- Proposition de Benoit et Myriam TASSIAUX de racheter au club le chalet n°24 au prix de 100€ vu son état général → **mise aux votes sur un accord de principe**

Votes : 7 votants

OUI	7
NON	0
ABSTENTIONS	0

Le prochain CA aura lieu :

- **Mercredi 24/04 2024 – 18H – YPORT**

Fin de la séance : 20H00

Le Président

Le Secrétaire



Conseil d'Administration

Mercredi 24/04/2024 18h00

CSPO – Bois des 40 acres - YPORT

Présents : E. LANGLOIS, B. TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES, B. LECOEUR, M DESILLE,

Distanciel Visio : C. LALOUX, A. BAUDU, D. COHEN

Absents excusés :

Absent :

Nombre de Votants : 8

Début de séance : 18h20

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 21 mars 2024 → **approuvé à l'unanimité**
- Point Financier et Cotisation au 24/04/24 → **voir Annexe A**
- La Grille des permanences pour la prochaine saison → **elle se remplit**
- **Les réservations restent stables par rapport à l'année passée**
- **Nous avons reçu les résultats du laboratoire LABEO concernant l'analyse de l'eau → Résultats conformes → ils seront à afficher pour l'ouverture.**
- Réfection des panneaux d'accueil à l'entrée du terrain pour changer l'adresse du site internet → **autocollants reprenant la même police → envoi d'un BAT à Anthony BAUDU**
- **Remboursement du PC du club par Benoît estimé à 699€ moins 30% de vétusté soit 489,30 → un virement de 500€ sera réalisé**
- **Demande de la carte grise de la caravane de Micheline LEDON → afin de procéder à son évacuation**
- **Un classeur à été réalisé, celui-ci reprend toutes les informations nécessaires pour l'accueil des vacanciers → Éric LANGLOIS**
- **Mise en peinture tables Grand Home → Cécile LALOUX**

Votes : 7 votants

OUI	7
NON	1
ABSTENTIONS	0

- **Mise en peinture sanitaire du haut (extérieur) → Sylvie ROSE**
- **La remise en état de la remorque par Maxime LEBOUQ, René GILLES et Daniel BERNUIT**
- **La numérotation des emplacements vacanciers à faire avant l'ouverture**
- **Demande d'attribution d'un budget pour remplacement du tracteur tondeuse qui n'est pas adapté au volume de tonte**

Le prochain CA aura lieu :

- **Mardi 11/06/2024 – 18H00 – YPORT**

Fin de la séance : 20H00

Le Président

E. LANGLOIS



Le Secrétaire

B. TASSIAUX



Conseil d'Administration

Mardi 11/06/2024 18h00
CSPO – Bois des 40 acres - YPORT

Présents : E. LANGLOIS, B. TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES,

Distanciel Visio : C. LALOUX, A. BAUDU, D. COHEN

Absents excusés : M DESILLE, B. LECOEUR

Absent :

Nombre de Votants : 7

Début de séance : 18h30

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 24 avril 2024 → sera approuvé au prochain conseil
- Point Financier et Cotisation au 11/06/24 → voir Annexe A
- Reçu de Cyril la moitié de sa facture d'eau
- La Grille des permanences pour la prochaine saison → manque mi-août à fin août
- Décès de Evelyne LOUVET → une couronne de fleurs sera livrée le jour de l'inhumation
- Suite au décès de Toon OOR, la famille ne s'est pas encore positionnée sur l'avenir du bungalow, en attendant sa fille à régler la cotisation et solder l'avoir de 2023 (mail du 07/05)
- La nouvelle signalétique pour changer l'adresse du site internet est en cours → Anthony BAUDU
- Cotisation Pascale FAUTRIER → à relancer
- Attribution du chalet n°10 (anciennement ZAMANSKY) → Philippe MAHIEU de Fécamp et Valérie LEROUX → approuvé à l'unanimité avec une période probatoire d'un an
- Achat Chalet n°29 (Dominique MAISON) par Benoit et Myriam TASSIAUX → approuvé à l'unanimité
- Par conséquent, le chalet n°24 n'a pas été racheté au Club
- Nous avons reçu la carte grise de la caravane de Micheline LEDON → nous allons pouvoir évacuer la caravane, le coût de l'évacuation sera facturé à Mme LEDON pour défaut d'assurance
- Demande d'achat d'une boîte à clé à code pour y mettre à disposition aux membres du CA la clé du local pierrot, accueil et local technique sanitaire du bas → approuvée → Éric se charge de cette mission
- Un devis est à réaliser pour la dalle + évacuations pour extension sanitaire du haut en vue d'y mettre des WC et refaire le local technique → Éric LANGLOIS
- Prévision de 2 journées découvertes → samedi 06/07 et dimanche 04/08 → commande de goodies (gratuit) auprès de la FFN → Jean-Marie LECOEUR
- Date du Pot d'été → samedi 03/08
- Prévoir l'arrêt de l'ancien site internet
- Fichier Réservation → ajouter une colonne « Présents » et revoir la mise en couleur
- Fichier permanence → Rajouter Colonne afin de faire signer la bonne présence des permanents, primordial pour l'indemnité compensatrice
- Demande liste des adhérents qui ont accès au terrain suivant nouvelles modalités de licences
- Le PC de l'accueil est en panne → dépose de celui-ci chez INFOTEAM pour devis par René GILLES

Le prochain CA aura lieu :

- Mardi 02/07/2024 – 18H30 – YPORT

Fin de la séance : 20H16 → démission d'Anthony BAUDU

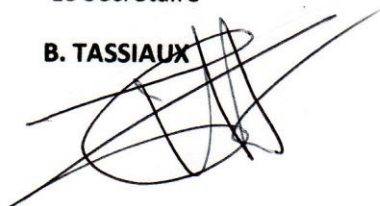
Le Président

E. LANGLOIS



Le Secrétaire

B. TASSIAUX



Conseil d'Administration

Mardi 02/07/2024 18h30

CSPO – Bois des 40 acres - YPORT

Présents : E. LANGLOIS, B. TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES, M DESILLE, B. LECOEUR,

Distanciel Visio : C. LALOUX,

Absents excusés : D. COHEN

Absent :

Nombre de Votants : 7

Début de séance : 18h50

Ordre du jour :

- Approbation des CA du 24 avril et du 11 juin 2024 → **approuvés à l'unanimité**
- Point Financier et Cotisation au 02/07/24 → **voir Annexe A**
- **Reçu de Cyril la moitié de sa facture d'eau**
- La Grille des permanences pour la prochaine saison → **manque mi-août à fin août**
- La nouvelle signalétique pour changer l'adresse du site internet est en cours → **Suite à la démission d'Anthony, ce projet est repris par René GILLES**
- **Projet Achat chalet n°53 de Noëlla COLE par Monsieur LEGENTIL David → situation compliquée, en effet attribuer d'une manière définitive un chalet où il en sera le propriétaire alors que l'on ne connaît pas suffisamment cette personne → il faut mettre en place une période probatoire**
- **Cotisation Pascale FAUTRIER → Nous avons reçu un mail de Pascale, nous précisant qu'elle doit passer en juin/juillet afin de prendre une décision**
- **Relance à faire pour Patrice BOUCHEZ chalet n° 21 → nous n'avons plus de nouvelles ni de cotisation**
- **La boîte à clé à code a été achetée et fixée, le code de celle-ci a été transmis aux membres du CA.**
- **Un devis est à réaliser pour la dalle + évacuations pour extension sanitaire du haut en vue d'y mettre des WC et refaire le local technique → nous devrions recevoir ceux-ci dans les prochains jours**
- **Présentation des devis de l'Etablissement PAUCHARD, en vue d'investir l'année prochaine sur matériel de tonte adapté au terrain**
- **Date du Pot d'été → samedi 03/08**
- **La TV de la bibliothèque à rendu l'âme → nous attribuons un budget de 500€ pour l'achat d'une nouvelle télévision**
- **Le PC de l'accueil est en panne → le PC a rendu l'âme, nous avons transférer celui du bureau à l'accueil, la carte réseau du PC bureau n'est pas équipé en WIFI, nous n'avons donc pas accès à internet à l'accueil → nous réfléchissons sur la mise en place d'une TP-Link clé WIFI**
- **Le PC du secrétaire est à disposition au Bureau du Grand Home**
- **Quelques clés du portail sont à refaire pour les nouveaux adhérents → Éric LANGLOIS**
- **Prévision d'acheter des blocs prise CC nomade**

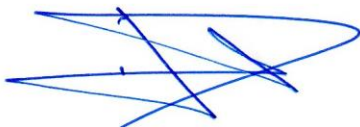
Le prochain CA aura lieu :

- **Vendredi 02/08/2024 – 18H00 – YPORT**

Fin de la séance : 20H00

Le Président

E. LANGLOIS



Le Secrétaire

B. TASSIAUX



Conseil d'Administration

Vendredi 02/08/2024 18h00

CSPO – Bois des 40 acres - YPORT

Présents : E. LANGLOIS, B. TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES, M DESILLE, B. LECOEUR,

Distanciel Visio : C. LALOUX,

Absents excusés : D. COHEN

Absent :

Nombre de Votants : 7

Début de séance : 18h20

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 02/07/2024 → **approuvés à l'unanimité**
- Point Financier et Cotisation au 02/08/24 → **voir Annexe A**
- **Le solde de la facture d'eau de Cyril a été réglée courant Juillet**
- La Grille des permanences → **manque mi-aout à fin aout**
- **Les Réservations Aout sont en nettes progression**
- **Devis Travaux → le CA demande qu'un 2^{ème} devis soit effectué sur l'ensemble des travaux pour l'extension et création de wc aux sanitaires du haut**
- **Attribution d'un budget travaux pour l'année prochaine de 25000€ → approuvé à l'unanimité**
- Chalet Patrice BOUCHEZ N°21 → **Patrice ne reviendra pas, il fait don de son chalet au Club**
- Chalet Philippe MARTIN N°15 → **le CA propose de racheter celui-ci au prix de vente de Philippe MARTIN, soit 500€**
- **Projet Achat chalet n°53 de Noëlla COLE par Monsieur LEGENTIL David → situation compliquée, en effet attribuer d'une manière définitive un chalet où il en sera le propriétaire alors que l'on ne connaît pas suffisamment cette personne → mise en place une période probatoire d'une période probatoire de 3 mois soit au 30/09/2024**
- **Cotisation Pascale FAUTRIER → Nous n'avons pas vu Pascale courant juin/juillet → nous lui envoyons un courrier par mail afin de lui rappeler les conditions financières du CSPO**
- **La boîte à clé à code a été achetée et fixée, le code de celle-ci a été transmis aux membres du CA.**
- **La TV de la bibliothèque → une nouvelle TV a remplacée l'ancienne**
- **Le PC de l'accueil est en panne → il faudra changer la carte réseau, en attendant mettre en place une TP-Link clé WIFI**
- **Problème Portail → commande d'un nouveau canon**
- **Le groupe de sécurité du cumulus du sanitaire du bas est défectueux, il est à changer**
- **Une colonne de douche PRESTO a été achetée d'avance afin d'anticiper une nouvelle panne de celle-ci**
- **Une des cuvettes de WC est fêlée → nous en commandons une → prévision de changer les toilettes turques par des cuvettes assises excepté celle du sanitaire du bas**
- **Absence de lumière dans les sanitaires du bas excepté les douches → le système de détection est défectueux et n'est plus aux normes dans le tableau → proposition globe à LED indépendant avec cellule crépusculaire et à détection de mouvement**
- **La date du méchoui sera le 28/09 midi ou le 29/09 midi, son prix est fixé à 17€ tout compris.**
- **Nous avons été très sollicités par la presse pour la journée découverte, article de presse, interview et reportage FR3**
- **Le prochain CA aura lieu :**
 - **Vendredi 06/09/2024 – 18H00 – YPORT**

Fin de la séance : 20H45



Le Président

E. LANGLOIS



Le Secrétaire

B. TASSIAUX

Conseil d'Administration

Vendredi 06/09/2024 18h00

CSPO – Bois des 40 acres - YPORT

Présents : E. LANGLOIS, B. TASSIAUX, JM. LECOEUR, R. GILLES, M DESILLE, B. LECOEUR,

Distanciel Visio : C. LALOUX, D. COHEN

Absents excusés :

Absent :

Nombre de Votants : 8

Début de séance : 18h25

Ordre du jour :

- Approbation du CA du 02/08/2024 → **approuvés à l'unanimité**
- Point Financier et Cotisation au 02/09/24 → **voir Annexe A**
- Point Saison 2024 : La Grille des permanences → **MAJ pour calcul de l'indemnité journalière due aux permanents, le résultat commercial est en légère progression par rapport à l'année dernière malgré une météo plus que capricieuse**
- Devis Travaux → **la demande du 2^{ème} devis concernant l'extension et création de wc aux sanitaires du haut est toujours en cours**
- Tracteur Tondeuse (suite) → **demande d'étude pour une version électrique → refusée**
- Point Travaux : Problème Portail → **le nouveau canon est arrivé le 03/09, nous l'installerons prochainement**
- → Proposition de demande de participation de Cyrille BATAILLE sur le financement d'un nouveau portail → **refusée**
- Le groupe de sécurité du cumulus du sanitaire du bas est défectueux → **changement de celui-ci par une société extérieure**
- Pour des raisons d'organisation nous changeons la date du méchoui → **29/09 midi, son prix est fixé à 17€ tout compris.**
- Suite aux problèmes rencontrés sur le tout à l'égout à l'extérieur du terrain → **nous allons sensibiliser les membres du CSPO à ne pas jeter les lingettes hygiéniques dans les WC → envoi d'un mail → prévoir affiche pour prochaine saison touristique**
- Dossier FAUTRIER Pascale → **une proposition lui a été faite → aucune réponse reçue à ce jour**
- Courrier COTTARD Sarah → **nous avons reçu cette année plusieurs courriers de Maxime et Sarah → nous avons apporté des réponses à leur demande → envoi par mail**

→ Proposition d'y ajouter quelques mots → **refusée car le courrier étant déjà parti**
- Chalet Philippe MARTIN N°15 → **nous avons reçu de Philippe MARTIN un courrier nous stipulant sa volonté de vendre son chalet au prix de 500€ → nous lui proposons de racheter celui-ci au prix de vente de Philippe MARTIN, soit 500€**
- Projet Achat chalet n°53 de Noëlla COLE par Monsieur LEGENTIL David → **la période probatoire sera finie le 30/09, vu son implication et son intégration à la vie du CSPO, nous validons son adhésion, il pourra finaliser l'achat du bungalow de Noëlla**
- Demande adhésion François COMPAIN → **Adhésion retenue, vous êtes accepté en remplissant une période probatoire de 1 an sans accession à la propriété durant cette période**
Durant celle-ci, selon vos attentes, nous pouvons vous mettre à disposition un petit chalet (n°21) appartenant à l'association du CSPO ou un terrain nu moyennant la cotisation en vigueur.

- Weekend travaux → les WE du 21/09, 28/09 et 26/10 sont annulés en raison de la préparation pour le méchoui et le Gala de Natation, → nous maintenons ceux du mois de novembre et rajoutons le 12 et 13 octobre 2024 → envoi d'un mail
- Préparation AG → la plaquette doit être prête pour mi-octobre → 1 candidature reçue à ce jour → Michel DESILLE
- Nous acceptons de donner procuration à l'un des membres du CA lorsque l'on est absent en cas de vote nécessaire
- Préparation 60 ans du CSPO → **2^{ème} quinzaine de septembre 2025**
 - 1^{ère} partie avec cocktail déjeunatoire → invitation des différents officiels (FFN, FFN Normandie, locaux, Mairies (Yport, Le Tilleul, ...) membres CSPO, député, Syndicat d'initiative, presse locale et régionale
Pour Présentation : Réaliser un historique du CSPO en reprenant les grands moments, point et évolution sur le Naturisme, un reportage du CSPO vidéo ? proposition d'accueillir l'exposition du « body shaming » de la FFN sur la commune d'Yport pendant la saison estivale 2025 → nous avons un accord de principe avec la Mairie
 - 2^{ème} partie réservée aux membres du club et des membres des différents clubs régionaux

Le prochain CA aura lieu :

- **Jeudi 10/10/2024 – 18H00 – YPORT**

Fin de la séance : **20H45**

Le Président

Le Secrétaire



E. LANGLOIS



B. TASSIAUX

CSPO

Discours

**« Pot d'été » du 03 aout 2024 à 15 heures
Terrasse du grand home**

Préambule et remerciements

Chers adhérents du CSPO, chers amis naturalistes,

Depuis l'an dernier, j'ai trouvé opportun d'organiser de nouveau ce moment, de rencontre amicale et informelle, dénommé « pot d'été ». Celui de l'année dernière avait, semble t'il, été apprécié et avait permis d'échanger positivement.

Je vous remercie donc de votre présence et je tiens en premier lieu à renouveler mon souhait que l'esprit du club naturaliste sur ce terrain, qui conserve ses caractéristiques natures, se poursuive en bonne intelligence et dans une bonne ambiance amicale avec toutes les composantes des membres, ayant certes chacun néanmoins leur propre personnalité.

Mon discours ne sera pas très long, mais il me semble pertinent qu'indépendamment de l'assemblée générale règlementaire et protocolaire, on puisse jalonner l'année de moments de rencontres tels que celui-ci.

Ainsi, tout d'abord, je remercie tous ceux, sans exclusive, chacun selon leurs possibilités et affinités, qui ont participé bénévolement à toutes les tâches qui ont été effectuées au bénéfice du CSPO.

Sur les moments tristes.

Depuis l'été dernier, nous avons déplorés plusieurs moments tristes :

- Nous avons malheureusement récemment appris le décès d'un de nos membres, récemment parti du terrain du CSPO (Evelyne Louvet).
- Nous regrettons par ailleurs que certains membres n'ont pas souhaité rester au CSPO.
- Le chalet N°7 de Benoit et Myriam Tassiaux a été totalement détruit par un incendie fin novembre 2023.
- La grosse tempête du 02 novembre 2023 a engendré de nombreux sinistres et dégâts sur le terrain du CSPO et dans certains bungalows d'adhérents. Il n'a pas encore pu être remédié à toutes les conséquences de ces sinistres.

Sur les travaux et prestations réalisées

A l'occasion de la présente réunion, il parait utile d'indiquer les différentes principales actions menées et en cours ainsi que les orientations prévues.

- Depuis la tempête du 02 novembre dernier, il a été procédé à de nombreuses démarches et travaux qui ont permis de retrouver un terrain praticable et de bien meilleure allure même s'il reste encore quelques stigmates à traiter. Pour ceux que cela intéresse, j'ai un fichier de photos que j'ai prises de tout le terrain le lendemain de cette tempête. La comparaison est édifiante.

- Depuis l'incendie de leur bungalow N°7, Benoit et Myriam Tassiaux ont désormais changé de « quartier » sur le terrain puisqu'à l'emplacement 29 désormais.
- Il fut réalisé également un certain nombre d'améliorations et de compléments dans les documents administratifs pour la gestion du club, de ses adhérents et de l'accueil des touristes.
- Les prestations indispensables furent réalisées pour accueillir les touristes dès la mi-mai 2024.
- Il demeure néanmoins la problématique des permanences d'accueils des touristes à assurer sachant qu'à ce jour il y a encore un grand manque en aout, ce qui est problématique et à solutionner. Je rappelle que les permanences peuvent se faire à la journée désormais ce qui est beaucoup plus souple. Le tableau de planning est présent au bureau mais également affiché dans le grand home. Je remercie ceux qui le complètent.
- Pour l'organisation de ces actions, et celles futures, les membres du conseil d'administration et moi-même nous réunissons régulièrement avec de nombreux sujets à traiter. Il y a au moins une réunion par mois du conseil d'administration, et des actions complémentaires du bureau sont également réalisées par ailleurs. Je remercie à cette occasion les membres du conseil d'administration pour leur assiduité et participation. Je sais que certains peuvent trouver la tâche importante, mais nous sommes dans une association qui ne peut fonctionner que par le travail de ses bénévoles.
- Il y a certes des améliorations encore à apporter et nous nous y attelons sérieusement.
- Nous veillons à communiquer au mieux, et notamment par e-mail, mais il apparaît utile de prévoir une diffusion papier pour les membres sur le terrain qui n'ont pas d'email. Pour ce faire, il serait alors utile que ceux-ci disposent d'une petite boîte aux lettres sur leur emplacement pour leur déposer les informations. Quant aux comptes rendus, nous veilleront à les afficher régulièrement sur le porte documents de l'entrée du grand home pour que chacun puisse les consulter. A noter à ce sujet que les règlements intérieurs actuellement en vigueur y sont désormais affichés.
- Comme tout le monde a pu le constater avec la plaquette établie pour l'assemblée générale de décembre 2023, un gros travail avait été fait pour clarifier et mettre à jour les différents règlements et documents au sein du CSPO. Ceci permet également de fournir des réponses claires et précises aux candidats à l'adhésion au CSPO.
- Depuis le début de l'année, nous avons également organisé sur le terrain du CSPO certaines réunions et rencontres spécifiques telles que :
 - L'assemblée Générale de « Normandie Naturisme » qui chapeaute tous les clubs naturistes de toute la Normandie. Jean Marie Lecoeur qui en est le Président pourra vous en parler.
 - Une rencontre amicale avec repas avec les membres des clubs naturistes de la Normandie. (repas inter-clubs). Celle-ci fut unanimement appréciée.
- A ceci s'ajoutent également quelques rencontres organisées pour les membres du CSPO dont la galette des rois.
- Une journée découverte du naturisme avait été initiée l'an dernier le 05 aout 2023 mais l'absence de relai dans la presse et la météo très mauvaise n'avaient pas engendrés une grande affluence.
- Des démarches auprès des syndicats d'initiatives sont désormais en cours pour être mieux connu et reconnu.
- A noter que toutes ces démarches et événements permettent non seulement de mieux faire connaître aux naturistes intéressés l'existence du CSPO, ce qui est indispensable pour envisager la pérennité du csपो et la possibilité d'avoir de nouvelles adhésions, mais

également ces activités sont positivement appréciées par la FFN constatant notre dynamisme (à notre échelle).

- Comme indiqué précédemment, ces nombreux points à traiter résultent d'une part du fait que d'importantes choses sont encore à faire pour l'entretien, la remise en état et l'amélioration du CSPO. Indépendamment des réparations indispensables des bâtiments, installations et matériels, il est également envisagé d'autre part un certain nombre d'améliorations. En effet, on peut noter les quelques points suivants, sans que la liste en soit exhaustive :
 - Augmenter le nombre de prises de courants pour les emplacements de vacanciers. C'est indispensable vu les demandes récurrentes et l'évolution des usages. Les conséquences de la tempête de novembre dernier ont malheureusement retardé ce projet d'une saison.
 - Rationaliser et améliorer l'usage des différents locaux du club. Les idées se précisent.
 - Ajouter au dos du bloc sanitaires ouest de la petite prairie 2 wc. C'est également un point où il y a des demandes majeures des touristes. C'est un projet envisagé (les plans ont été établis) mais à réaliser selon les moyens dont on disposera. Des devis ont été établis et à l'étude.
 - Prévoir l'achat d'un nouveau tracteur (plus performant), car il ne nous en reste plus qu'un opérationnel.
- Beaucoup de choses sont encore à faire et des ordres de priorités sont mis en place. Néanmoins, une liste, certes non exhaustive, mais qui est déjà conséquente, est déjà établie et affichée dans le grand home. Ceci afin que ceux qui veulent aider et faire certains travaux en dehors des journées travaux puissent intervenir mais uniquement sur la liste affichée et après avis d'un membre du conseil d'administration. Il y a en effet certaines choses qui peuvent être faites en très petit comité. Et ce qui est fait n'est plus à faire. Je remercie bien sûr ceux qui ont déjà agi en ce sens.

Calendrier des prochains évènements

Les prochaines semaines seront marquées par les quelques évènements suivants désormais programmés :

- La journée « découverte du naturisme » pour tous ceux, sur rendez vous préalable, qui souhaitent tenter un premier pas chez les naturistes. Ceci est programmé pour la journée du 04 août 2023. Ce n'est pas une « journée porte ouverte » et seuls les volontaires décidés à faire cette démarche seront reçus. Les simples voyeurs ne sont pas invités. Cette journée spécifique a néanmoins été indiquée à la presse (indication depuis le 28/07/2024 de la journée considérée dans Paris Normandie).
- Le « méchoui du csपो » annuel dans la deuxième quinzaine de septembre (date précise à indiquer).
- Le CSPO, qui est un membre actif avec Normandie Naturisme associé à la FFN et à la FNI pour l'organisation du gala international de natation naturiste, vous annonce qu'il aura lieu au Havre à la piscine du Cours de la République du 25 au 27 octobre 2024. Ceci est déjà indiqué sur le site de la FFN et les inscriptions des compétiteurs sont en cours. C'est aussi un évènement montrant le dynamisme du CSPO pour le naturisme en Normandie (sous certes une autre forme).
- Des week end travaux, dont les dates seront précisées ultérieurement, et en particulier pour les gros travaux nécessitant plusieurs personnes, seront organisés.
- L'assemblée générale aura lieu cette année le dimanche 1er décembre 2024.

- Et pour 2025, dont la date précise sera indiquée ultérieurement, une journée pour fêter les 60 ans du CSPO sur le terrain est prévue. Ceci va demander du travail, mais il convient de marquer cet anniversaire.

Caravanes et week end découverte

A noter que désormais, cette année, nous avons la possibilité de louer à la nuitée, pour des visiteurs ou des vacanciers sans hébergements, deux caravanes. Une petite sur l'emplacement 123, et une un peu plus grande (prêtée par Rene Gilles) sur l'emplacement 13. Les tarifs sont indiqués dans le classeur de l'accueil à disposition d'un permanent. Le tarif actuel est 25 € / jour pour la petite et de 30 € / jour pour la plus grande sachant que les personnes doivent amener leur linge et draps.

Nouveaux adhérents

Par ailleurs, depuis quelques semaines, nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux membres au CSPO. Dont certains avec terrain de résident. Nous leur souhaitons ainsi la bienvenue au CSPO.

Espérons que nos différentes actions (courriers ciblés et journées découvertes) permettent aux naturistes de la région de nous connaître et d'adhérer à notre club.

Nous souhaitons bien sûr que de nouvelles demandes d'adhésions puissent se présenter encore. Il est rappelé que les candidats à l'adhésion au cspo doivent en préambule remplir une fiche spécifique contresignée par un membre du Conseil d'administration pour accord. Pour les demandes de terrains résidents une période probatoire peut être demandée par le conseil d'administration et nécessite alors la signature d'un imprimé complémentaire avant accord. Les imprimés sont dans le classeur de l'accueil.

Fréquentation des vacanciers

Cette année la météo de la saison estivale est d'une façon générale assez médiocre bien que nous ne soyons pas les moins bien lotis. De plus les circonstances avec les élections, les difficultés financières, et autres paramètres conjoncturels, font apparaître une bien moindre fréquentation de vacanciers cette année. Nous ne sommes certes pas les seuls, cela semble généralisé.

Espérons néanmoins que le mois d'août et le début septembre soient plus favorables. L'année 2024 ne sera de toute façon pas à la hauteur de 2023 et 2022. Ceci s'en ressentira sur nos disponibilités financières pour les projets de travaux.

Conclusion et invitation au pot de l'amitié

Voici donc de façon générale les grandes lignes de la « feuille de route » actuellement engagée au CSPO. Je reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations et les membres du conseil d'administration et moi-même sommes à l'écoute des idées que vous pourriez avoir pour le CSPO.

Je rappelle à ce sujet qu'un cahier (vert) à idées et remarques a été mis en place depuis août 2023 sur le bar dans le grand home, à la disposition de chacun pour y indiquer des idées. C'était d'ailleurs une demande ressortant du précédent pot d'été.

Mais bien sûr nous pourrons dès à présent en discuter autour du verre de l'amitié qui est dès à présent servi à votre intention et auquel je vous invite. Vous souhaitant donc bien amicalement une bonne saison estivale naturiste au sein du CSPO.

Le Président

Eric Langlois



YPORT

Journée-découverte au club naturiste

C'est un lieu qui est ouvert toute l'année aux adhérents et qui accueillent également des vacanciers de la mi-mai à la mi-septembre. Le Club du Soleil est un camping presque ordinaire à Yport. À ceci près que « le but est de vivre dans la nature, nu quand le temps le permet », résume-t-on. Et, pour mieux faire comprendre leur philosophie à ceux qui seraient intéressés, les naturistes organisent une « journée découverte » dimanche 4 août. Avec cette précision que les « simples voyeurs » ne seront pas admis.

EN PLEINE FORÊT, SUR LES HAUTEURS DU VILLAGE

Les Clubs du Soleil ont été créés par Christiane Lecoq (1911-2014), pionnière du mouvement naturiste, et son mari. À Yport, c'était en 1965. « Sur une étendue de 4,5 hectares, plus un coin pour le pro-



Le Club du Soleil compte des adhérents à l'année et accueille des vacanciers aux beaux jours photo Club du Soleil

priété. En pleine forêt. Sur les hauteurs. » Cinquante emplacements sont destinés aux vacanciers en camping-cars, caravanes

et tentes. « Le grand hall a été construit en 1978 », nous précise-t-on. Il a permis d'y accueillir un congrès national. Il y a là, aussi, le bureau du conseil d'administration. « Chaque mois, on se retrouve pour voir les travaux à effectuer sur le terrain du camping, disent les adhérents pour la plupart originaires du Havre. Lors de la tempête Ciaran (fin octobre 2023, Ndlr), on a eu beaucoup de travail avec une quinzaine d'arbres tombés et deux bungalows endommagés. » Dimanche 4 août, l'idée est de « montrer ce qu'est le naturisme et faire visiter le terrain. Une caravane sera prévue pour les gens qui voudraient déposer leurs vêtements. Mais cela est bien entendu facultatif », précise-t-on.

MATTHIAS CHAVENTRE

Dimanche 4 août, de 9 h à 18 h, prise de rendez-vous au 06 28 61 72 45 ou accueil-rg@cspo-lehavre.org

"On se sent plus libre". Ce camping naturiste organise une journ e d couverte



Aujourd'hui, c' tait journ e portes ouvertes au camping naturiste d'Yport. • © M. Chevalet / France T l visions

Tous les jours, recevez l'actualit  de votre r gion par newsletter.

Ignorer

s'inscrire

À Yport (Seine-Maritime), ce dimanche 4 août 2024, le Club du Soleil de la Cité Océane, club associatif naturiste, a organisé sa deuxième journée découverte. L'occasion de franchir le pas pour ceux qui n'avaient jusqu'alors pas osé expérimenter ce mode de vie alternatif.

Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Pour la deuxième année consécutive, ce dimanche, le club naturiste d'Yport organisait une journée découverte. Les plus frileux ont gardé le t-shirt le matin, avant de se dévêtir. Et pour ceux qui testaient le naturisme pour la première fois, la démarche n'était pas forcément facile. Même si la pratique prône un retour à la nature dans le respect des autres.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.



"Ici, on est tous pareils"

À 53 ans, Sébastien fait partie de ceux qui ont osé franchir le cap. En deux heures de temps, et sans vêtements, il se sent déjà "plus libre" : *"J'avais peur du regard des gens, ce regard que l'on subit déjà à longueur de temps dans la rue ou dans les magasins"*, explique-t-il.

"Le fait d'être nu devant d'autres personnes, c'est compliqué au départ. Jusqu'au moment d'arriver au portail, j'étais dans l'incertitude. J'ai été bien accueilli, et je ne me sens pas plus mal à l'aise que ça !"

Sans vêtement pour se couvrir, les différences sociales s'estompent. Sébastien le constate. *"Je pense qu'avec tous les interdits que l'on nous met au fur et à mesure du temps, on veut se sentir un peu plus libre. Ici, on est tous pareils. On ne se sent pas regarder, pas épié. Ça fait du bien !"*

Ça ne s'explique pas, ça se vit.

Eric Langlois, président du Club du Soleil de la Porte Océane
à France 3 Normandie

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

La France, première destination naturiste

Président du Club du Soleil de la Porte Océane, Eric Langlois note qu'essayer pour la première fois le naturisme dans une petite structure, plus intimiste, peut aider à faire voler certaines inhibitions.

Trésorier du club, président de Normandie Naturisme et administrateur au sein de la Fédération française de naturisme, Jean-Marie Lecœur constate quant à lui depuis quelques années un net regain d'intérêt pour la pratique, *"notamment auprès des jeunes adultes"*. *"Une nouvelle génération arrive, c'est bien. C'est à elle de faire fructifier ce regain !"*

Environ 2 millions de personnes pratiquent régulièrement le naturisme en France. En comptant l'été avec les étrangers, on a 4,7 millions de pratiquants. La France est la première destination naturiste du monde !

Jean-Marie Lecœur
à France 3 Normandie

En Normandie, il existe 7 clubs similaires au Club du Soleil de la Porte Océane. Les aficionados peuvent aussi compter sur un créneau réservé à la piscine du Havre, deux plages et trois terrains de camping naturistes. À Yport, le club, ouvert de mi-mai à mi-septembre, compte 120 membres.

"Fin octobre, on organisera la 52e édition de la compétition internationale de

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

Le samedi 17 février dès 10h, vous êtes tous invités à la

fête des brindilles

Nous enlèverons les rameaux pour faciliter la tonte du terrain et préparer notre mulch du printemps. Nous terminerons la journée à 19 h par un repas reconstituant et convivial.



PAF : 8 € - apéritif offert par le club
 Repasse : 15 février au plus tard (voir coupon)

**A l'occasion de la Fête Nationale
 Petite Grillade dans le Jardin du CSPO**

Réservation par SMS au 07 81 26 64 04
 Ou par mail reservation@csपो.com
 AU plus Tard le 13/07 18h

Prix 5€ / personne

- 1 Merguez
- 1 Saucisse
- 1 Grillade

PDT à la Braise et Crème Ciboulette
 Dessert

Dimanche 14 Juillet 2024 - 12h - Grand Home

C.S.P.O.
 Club du Soleil de la Porte Océane

31 DÉCEMBRE 2023

COCHON GRILLÉ

18h - 21h
 18h Grillade
 19h Apéro Dîner

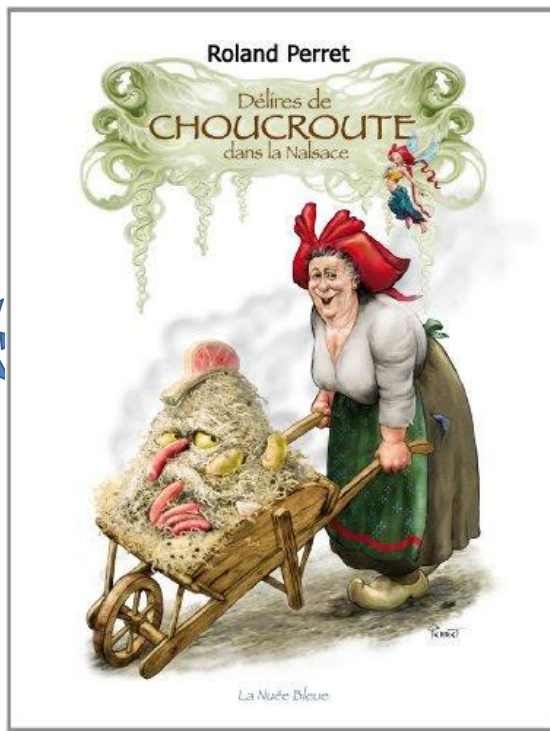
29€*
 Repas adulte
 Cochon grillé & PDT
 Poêlée de légumes anciens & champignons

Animations • buvette
 by notre prestidigitateur **Alain**

Fromages au Lait Cru
 Omelette Norvégienne
 Flambée
 Café
 *Vin & pousse café non compris

Grand Home

2023 **Tenue Chic et Vichy exigée** **2024**



Inscription au plus tard le 18/09/24

MECHOUI Le RETOUR...

En l'an 2024
 le CSPO
 convie sa tribu
 à un repas
 Convivialix...

17€/adulte
 8€/enfant

MENU

Apéritif

Charcutailles, lait caillé aux légumes de saison

Porcelet et Volaille Grillé

Fèves et Lentilles

Fromages au Lait Cru

Matefaim aux fruits de saison

Hydromel, Cerveise et Vinasse à volonté

**Grand Oppidum (Home)
 12H30**

Dimanche 29 septembre 2024

DIMANCHE 28 AVRIL 2024

À partir de 10h30
au CSPO à YPORT

Une occasion de se
rencontrer !?

interclub
Normandie Naturisme

BBQ* (viande grillée, buffet
d'accompagnement, dessert)

14€/pers. – 7€/enfant -12ans

REPAS SUR RESERVATION

naturisme.normandie@gmail.com

au plus tard le 24 AVRIL

* Hors Boisson



Bois des 40 Acres 76111 YPORT
<https://cspo-lehavre.fr>